

DOCUMENT DE PROJET
[République de Guinée]

Intitulé du projet : Programme - Renforcement des compétences et connexion des jeunes pour leur insertion socioéconomique "YouthConnekt Guinée"

Numéro du projet: Projet ID : 00104364

Partenaire de réalisation¹: Ministère de la jeunesse et de l'emploi des jeunes

Date de démarrage : Avril 2019 **Date d'achèvement :** Décembre 2022 **Date de réunion du CAP :** 20 mars 2020

Description succincte

Avec des avancées nombreuses et significatives visant la stabilisation du cadre macroéconomique, ses richesses naturelles et minérales, et une croissance économique moyenne estimée à 5% sur la période allant de 2016 à 2020, la Guinée a pris le chemin du redressement économique. Cependant, à l'instar de nombreux autres pays de la sous-région, le pays fait face à des défis majeurs pour assurer un avenir socioéconomique prometteur auprès de sa jeunesse.

Les jeunes actifs font face à des difficultés à acquérir une première expérience professionnelle, à l'instabilité des parcours professionnels caractérisés par des alternances emploi-chômage et à la précarité des conditions de travail. Les jeunes issus de groupes sociaux défavorisés et particulièrement ceux vivant en milieu rural semblent beaucoup touchés, perpétuant ainsi le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les inégalités socioculturelles et structurelles qui favorisent les hommes dans les domaines de l'éducation et de la productivité, ainsi que la prise de décision, contribuent à élargir les écarts entre les sexes dans les possibilités d'emploi.

Le programme de renforcement des compétences et de connexion des jeunes « YOUTHCONNEKT GUINEA » a vocation à servir de « catalyseur » et de cadre fédérateur d'un ensemble d'interventions en faveur de l'insertion socio professionnelle de la jeunesse en Guinée en référence à la Politique Nationale de l'Emploi (en cours de formulation) et à la révision du Programme National d'Insertion socioéconomique des jeunes (2016-2020).

Ses interventions visent en particulier la **qualification et la valorisation des compétences des jeunes**. Elles visent également à renforcer l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat des jeunes de Guinée pour inciter au développement d'activités économiques et sociales dans le pays et ainsi lutter contre la migration irrégulière et les situations sociales précaires et conflictuelles.

Le YouthConnekt veut tabler sur un monde digital en croissance exponentielle en Afrique pour favoriser la mise en place d'un HUBDIGITAL pour l'emploi des jeunes accessible à tous les acteurs et à toutes les catégories socioprofessionnelles (salariés, indépendants et entrepreneurs).

Il se décline en trois principaux volets (parcours d'insertion, accès à l'information et connexion des jeunes) soutenues par un hub digital accessible à tous les acteurs et toutes les catégories socioprofessionnelles : salariés, indépendants et entrepreneurs.

Les cibles du programme YouthConnekt sont constituées des jeunes hommes et femmes diplômés, jeunes (H/F) déscolarisés/non scolarisés ou peu qualifiés, jeunes migrants, jeunes avec handicap, autres catégories vulnérables dans l'emploi.

Vision : une jeunesse connectée qui agit pour le développement du pays

Objectif général : Renforcer l'employabilité des jeunes et leur insertion socioéconomique durable à travers leur implication, leur participation, et le partage des dividendes de la croissance économique

Mots clefs : "Connecter, Dialoguer, Agir"

Résultats attendus :

- i) Les jeunes hommes, femmes, migrants (personnes déplacées), y compris des personnes vivant avec un handicap (PVH), sont connectés et partagent leurs savoirs et savoir-faire
- ii) Les jeunes sont informés et peuvent dialoguer avec les structures/ agences de l'Etat et acteurs économiques ;
- iii) Les jeunes sont qualifiés et outillés pour contribuer au développement socioéconomique du pays.

¹ Note : Le terme « Partenaire de réalisation » peut être compris également comme « Partenaire de mise en œuvre » ou « Partenaire d'exécution ».

Également, YouthConnekt va participer au renforcement du cadre institutionnel de l'emploi (adoption d'une Politique nationale de l'emploi), la révision du PNISEJ et la mise en place un mécanisme de concertation de tous les acteurs sur les questions d'emploi et avec un fort focus sur l'emploi des jeunes en Guinée. Le programme YouthConnekt sera arrimé aux Axes stratégiques de la Politique de l'emploi (axes portant sur l'employabilité, l'entrepreneuriat, la formalisation, et les mesures actives pour l'insertion des groupes vulnérables). L'axe stratégique 5 sur la Gouvernance du marché de l'emploi inclura des mesures de renforcement des capacités en termes de planification stratégique, de coordination et de suivi des programmes sectoriels des Ministères clés en faveur de l'emploi des jeunes

Pour mieux favoriser l'appropriation, le programme sera administré sous la modalité d'Exécution Nationale (NIM) sous la Responsabilité institutionnelle du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MJEJ), au travers de sa Direction Nationale de l'Emploi des Jeunes (DNEJ) qui va en assurer la coordination. Le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion féminine et de l'Enfance (MASPFE), l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi (AGUIPE), l'Agence pour la Promotion des Investissements privés (APIP), la Primature, la Présidence via les Initiatives présidentielles et Agences sont les partenaires nationaux principaux. D'autres Ministères et agences publiques ou privées viendront s'associer au fur et à mesure du développement du projet.

A travers ce programme, les Agences du SNU, le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF, l'OIM et le programme des Volontaires des Nations Unies contribuent ainsi directement aux Objectifs de Développement Durable (ODD) suivants :

ODD1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ;
 ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;
 ODD4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie ;
 ODD5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;
 ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
 ODD 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Effet contribuant (PNUAD/DPP, DPR ou DPM) :

Effet 4 : D'ici 2022, les institutions nationales, le secteur privé et les collectivités locales mettent en œuvre des politiques qui améliorent l'emploi productif et l'entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap

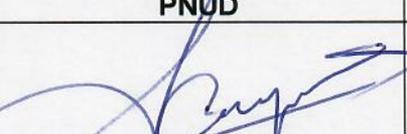
Produit(s) indicatif(s) avec marqueur genre² :

Produit 4.1 : Des mécanismes et des programmes favorables à la création d'emplois et à la promotion de l'entrepreneuriat pour l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, y compris des personnes vivant avec un handicap sont élaborés et mis en œuvre

Produit 4.2 : Les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec un handicap disposent des compétences entrepreneuriales, techniques et managériales

Total des ressources nécessaires :	7 360 199 \$ US	
Total des ressources allouées :	TRAC du PNUD :	1 819 204,9 \$
	Donateur :	5 541 000 \$
	Gouvernement :	pm
	Apports en nature :	529 200 \$
À financer :		

Approuvé par (signatures)² :

Gouvernement	PNUD	Partenaire de réalisation
 Mme D IENE KEITA , Ministre de la Coopération Internationale et Intégration Africaine	 M. JEAN LUC GREGOIRE , Représentant Résident	 M. MOUCTAR DIALLO , Ministre de la jeunesse et de l'emploi des jeunes
Date : 19/06/2020	Date : 22/06/2020	Date : 18/06/2020

² Note : Modifiez le bloc des signatures selon qu'il y a lieu

² Le marqueur genre mesure l'investissement du projet dans l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Choisir un marqueur par produit : G3 (l'égalité des sexes est un objectif principal); G2 (l'égalité des sexes est un objectif important); G1 (contribution limitée à l'égalité des sexes); G0 (pas de contribution à l'égalité des sexes)

I. PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Sur la pyramide des âges et une population d'environ 12 millions d'habitants un accroissement démographique soutenu de 2,8%, celle de moins de 35 ans constitue près de 78% de la population (77,7%). Et au sein de ce groupe, la tranche 15 à 35 ans, représente 3.4 millions de Guinéens, en âge de travailler et dans l'attente d'un futur socio-économique. De plus, il y a plus de 300.000 entrants chaque année sur le marché du travail.

Les jeunes actifs font face à des difficultés à acquérir une première expérience professionnelle, à l'instabilité des parcours professionnels caractérisés par des alternances emploi-chômage et à la précarité des conditions de travail.

Les jeunes issus de groupes sociaux défavorisés et particulièrement ceux vivant en milieu rural semblent beaucoup touchés, perpétuant ainsi le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Des pesanteurs socioculturelles sont particulièrement handicapantes pour l'insertion des femmes puisque deux tiers seront mariés et plus d'un quart (26%) sera enceinte avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans, ce qui pèse sur la productivité économique du pays et rend d'autant plus difficile l'insertion de ces jeunes femmes. De plus, les femmes sont généralement moins conscientes des possibilités de formation et de réseautage et des initiatives existantes en matière de développement économique et le « complexe d'infériorité féminine » les empêche de devenir ambitieuses.

Le secteur informel occupe le plus large segment du marché du travail en Guinée et représente plus de 80% de l'offre d'emplois en Guinée, pour l'essentiel des petits métiers urbains ou ruraux à faible valeur ajoutée. Il s'agit d'une économie de survie avec de faibles potentiels d'évolution individuelle. Cette situation, pression démographique, absence de débouchés socioprofessionnels pour la jeunesse a pour conséquence une exacerbation des attentes auprès de la population jeune, une impatience croissante de cette même jeunesse et une méfiance à l'égard des institutions publiques.

Pour appréhender le bien-être et le développement de la jeunesse en Guinée, l'insertion socioéconomique doit être accompagnée d'une stratégie de développement du plein potentiel des jeunes femmes et hommes guinéens. Ainsi, il est crucial d'investir dans leur santé, leur éducation et dans leurs liens à l'autre dans une perspective de cohésion sociale renforcée, d'égalité de genre et de respect des droits de l'homme. Travailler sur toutes ces dimensions c'est assurer que le jeune d'aujourd'hui devienne, demain, un adulte responsable, citoyen, impliqué dans le développement économique, politique, culturel et social de son pays. C'est garantir aussi que la Guinée contribue à l'établissement d'une société résiliente aux chocs, plus égalitaire, et orientée vers un réel développement durable.

Afin de répondre aux attentes des jeunes, il convient de renforcer l'OFFRE d'employabilité tout en stimulant la diversification de la DEMANDE économique pour créer de nouveaux bassins d'emplois. La nécessité de réconcilier l'offre d'employabilité avec la demande économique sur le marché du travail, et de responsabiliser les jeunes comme citoyens prêts à construire leur pays. Ce défi est placé au cœur de la vision « GUINEE EMERGENTE 2040 ». Le Programme National de Développement Economique et Social, dit PNDES, cadre de programmation nationale, au travers de ses piliers 2, Transformation économique durable et inclusive, 3 Développement inclusif du capital humain et 4, Gestion durable du capital naturel, renforce ce message et met l'accent sur le soutien à la croissance d'une économie diversifiée, verte et inclusive.

Le PNUD, dans son document de programmation pays (CPD 2018-2022), et en particulier au travers du pilier sur la Transformation économique et gestion durable du capital naturel, s'efforce de promouvoir une croissance équitable au moyen de chaînes de valeur dans des zones possédant un bon potentiel économique, ainsi que la création d'emplois pour soutenir la croissance locale et émergente, d'améliorer la résilience de la communauté aux chocs, et de réduire la migration des jeunes.

Afin de contribuer dans la réponse aux difficultés relatives à la diversification de l'emploi des jeunes et appuyer la création des conditions institutionnelles favorables à l'insertion socioéconomiques des jeunes, il devient nécessaire de dynamiser les informations du marché de travail par l'interconnectivité des jeunes entre eux, les jeunes et structures d'emploi via les technologies de l'information (plateforme formalisée), entre jeunes et jeunes, entre jeunes et opportunités d'emplois et entre jeunes et marchés, etc..

L'INITIATIVE « YOUTHCONNEKT GUINEA »

« YouthConnekt Guinée » s'inspire directement de l'initiative lancée initialement au Rwanda en 2012 sous l'impulsion de son Ministère de la Jeunesse et de la vision du Président Kagame. A l'heure actuelle 6 pays ont lancé leur propre initiative et d'autres comme la Guinée, se préparent à faire de même.

Le programme « YouthConnekt Guinée » a vocation à servir de « catalyseur » destiné à :

- La formulation d'une vision pour l'insertion socio professionnelle de la jeunesse en Guinée via la mise en œuvre du Programme National d'Insertion socioéconomique des jeunes (PNISEJ) en particulier la qualification et la valorisation des compétences des jeunes.
- La mise en place d'un **HUBDIGITAL** pour l'emploi des jeunes accessible à tous les acteurs et à toutes les catégories socioprofessionnelles (salariés, indépendants et entrepreneurs)

Au plan socio-économique, YouthConnekt prévoit une ambitieuse plateforme qui vise à favoriser l'orientation des jeunes ENTREPRENEURS, INDEPENDANTS, et SALARIES, avec un focus sur le genre, vers les services et opportunités économiques les concernant, tels que les jobs markets, les sources de financements, les formations, les mentorats, etc. Ainsi, cette plateforme sera au cœur des priorités nationales en termes d'accès à l'emploi.

Au plan socio-culturel la plateforme créera des liens de cohésion sociale renforcée entre les jeunes du pays, et favoriser la structuration de leur représentation au sein des organisations de la société civile et de volontariat. Elle devra ainsi répondre aux attentes des jeunes, en termes de représentation et être un outil résolument moderne, ergonomique pour exprimer les attentes de la jeunesse.

Cette innovation vise en particulier à lutter contre le comunautarisme et les clivages sur base religieuse, ethnique ou de sexe et de lutter contre le risque de radicalisation présent dans le sous-région. Elle vise également à renforcer l'esprit d'initiative des jeunes de Guinée pour inciter au développement d'initiatives économiques et sociales dans le pays et ainsi lutter contre l'immigration clandestine. Elle privilégie les actions et activités reposant sur l'innovation et les nouvelles technologies qui concourent à la protection de l'environnement et le développement durable y compris l'économie bleue.

Le Programme de Renforcement des compétences et connexion des jeunes pour leur insertion socioéconomique "YouthConnekt Guinée" est constitué d'un cadre institutionnel et de trois volets ou composantes majeures.

Le **CADRE INSTITUTIONNEL** repose sur l'intégration de YouthConnekt dans les Axes stratégiques de la Politique de l'emploi. Les interventions identifiées dans le projet YouthConnekt s'intègrent dans l'Axe stratégique 4 de la Politique Nationale de l'Emploi et de l'Emploi des Jeunes qui tient compte de la Stratégie Nationale de l'emploi des jeunes (SNAPEJ) et de la contribution des différents secteurs porteurs d'emploi. La SNAPEJ porte sur les mesures actives pour l'insertion des groupes vulnérables parmi les jeunes, les femmes, y compris les migrants, et personnes avec handicap. Il y aura des liens évidents avec les Axes stratégiques 2 (Employabilité), Axe 3 (Promotion de l'entrepreneuriat et du travail indépendant) de la Politique Emploi (voir en annexes les 5 axes du document de Politique).

Les trois volets / composantes du projet :

1. **Volet Parcours d'insertion des jeunes** : Agréger les réflexions et les initiatives de développement de toutes les parties concernées en faveur d'un parcours d'insertion socio-économique des jeunes dans une plateforme commune et offrir une vision pour son développement à la jeunesse Guinéenne. Le parcours est composé de différentes actions de formation pour renforcer l'employabilité des jeunes (savoir-être, savoir-faire, savoir vendre /se vendre, éducation financière) et d'appuis à l'accès au financement et de services d'accompagnement à la création d'entreprises et en post-création. Il doit être complété par des services d'accompagnement/orientation *avant et après* le parcours d'insertion. Le projet privilégie le modèle SCAD complété par des services d'accompagnement avant et après le parcours

2. **Volet Communication /Dialogue** (entre jeunes et structures gouvernementales et non gouvernementales) : Fédérer tous les acteurs de la société civile, du gouvernement, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers autour d'une cause nationale en faveur de la jeunesse, proposer une politique publique de l'emploi en faveur des jeunes qui offre une coordination effective des initiatives (projets & programmes) par le biais d'une cartographie complète des interventions, le soutien et promotion des SIMT et passerelles pour l'emploi dans un parcours d'insertion cohérent. Ce volet comprend également l'accès à l'information sur les services et structures d'appui des jeunes (qui fait quoi, pour qui etc. - cartographie des services, projets, programmes, acteurs/structures, etc.), la capitalisation d'expériences (témoignages de jeunes de l'ASCAD, « Livre blanc » sur l'insertion des jeunes, etc.) fait partie de ce volet.
3. **Volet Connexion des jeunes** : Mobiliser la jeunesse autour d'activités de promotion de l'insertion socioéconomique des jeunes (promotion de l'entreprenariat jeune, des indépendants, activités fédératives des initiatives, de partage, d'échanges, de dialogue, consultation, la promotion de la santé sexuelle et reproductive des jeunes, etc...), leur participation à la vie de leur communauté, l'organisation d'évènements YouthConnekt Guinée et leur participation aux évènements et manifestations Nationales Africaines et Internationales

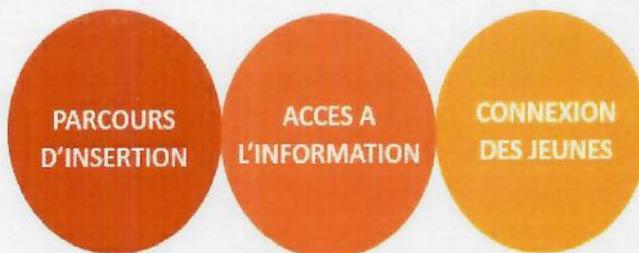
Le **HUBDIGITAL** a pour objectif de rassembler, sur une plateforme de marché virtuelle, l'ensemble des services offerts aux jeunes afin de i) favoriser leur **insertion socioéconomique** et ii) ouvrir un espace de **dialogue socio-culturel**. Le Hub Digital de YouthConnekt vient appuyer les 3 premières composantes

1 CADRE INSTITUTIONNEL
3 COMPOSANTES
1 OUTIL DIGITAL

1&2

- Accès à l'information, aux structures et services d'appui aux jeunes selon le parcours des 6 piliers (job market, formation, mentorat)
- Cartographie des services, projets, programmes, acteurs/structures, etc
- Soutien et /ou réalisation des les passerelles pour l'emploi (apprentissage, stage en entreprises, salons spécifiques et forum pour l'emploi, etc...)
- Dynamiser le Système d'information du marché de travail (SIMT)
- Mobilisation des partenaires publics et privés autour du parcours d'insertion

POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI
& STRATEGIE EMPLOI DES JEUNES



HUB DIGITAL

- Mise en place d'un HUBDIGITAL pour l'emploi des jeunes accessible à tous les acteurs et à toutes les catégories socioprofessionnelles (salariés, indépendants et entrepreneurs)
- Appropriation Nationale et renforcement de capacités
- Promotion et sensibilisation de la jeunesse autour du Hub Digital en valorisant le parcours d'insertion des jeunes
- Lancement de la plateforme



3

- Mobilisation de la jeunesse autour d'activités de promotion de l'insertion socioéconomique des jeunes (promotion de l'entreprenariat jeune, des indépendants, etc...)
- Education, participation des jeunes à la vie de leur communautés (volontariat, travaux HIMO, etc)
- Organisation d'évènements YouthConnekt Guinée et participations aux évènements et manifestations Nationales Africaines et Internationales

II. STRATÉGIE

Théorie de changement

Si les conditions d'épanouissement des jeunes hommes et jeunes femmes sont créées et garanties par une politique favorable à leur insertion socioéconomique,

Si les opportunités d'emplois sont vulgarisées et accessibles à travers une plateforme formalisée fonctionnelle mettant en relation les jeunes autour des initiatives économiques,

Si les notions de vivre ensemble, de citoyenneté, d'échange et d'unité nationale pour contrer les phénomènes de communautarisme et de radicalisation violente sont disséminées

Alors, les jeunes pourront participer en qualité de partie prenante aux activités de développement socioéconomique du pays.

Stratégie du programme

L'emploi pour les jeunes y compris les femmes et personnes handicapées est une question transversale et touche l'ensemble des départements ministériels et services rattachés. Pour les pays en voie de développement, notamment ceux d'Afrique, en raison de la croissance démographique aggravée par le phénomène du chômage, l'emploi est désormais perçu comme un moyen équitable de distribution de revenu, synonyme de réduction de pauvreté, de stabilité politique et de paix sociale

Le défi de la jeunesse guinéenne ne repose pas seulement dans son employabilité mais également dans sa capacité à se projeter dans sa propre société et dans son avenir. Les jeunes doivent être perçus, non pas comme une menace à la sécurité, mais comme des leaders actuels et futurs qui méritent l'investissement nécessaire afin d'améliorer leur participation responsable à la vie de leurs communautés.

Le programme YC Guinée vise à renforcer la résilience des jeunes et à valoriser les talents afin de tirer parti du dividende démographique par des mesures de renforcement de l'employabilité et d'accompagnement vers l'emploi, en particulier l'entreprise et le travail indépendant formalisés et protégés.

Le PNUD met en œuvre avec ses partenaires nationaux un parcours d'insertion approuvé par le Ministère de la jeunesse dans sa vision d'insertion et d'autonomisation des jeunes, femmes et personnes handicapées. Ce parcours, prend en compte les spécifications des trois profils types de travailleurs : les « **Employés/salariés** », les « **Indépendants** » et les « **Entrepreneurs** ».

FOCUS PARCOURS D'INSERTION DES JEUNES



1. **SAVOIR ETRE** : compétences comportementales et compétences de vie qui influencent l'établissement de relation socio-professionnelle entre les individus.
2. **SAVOIR FAIRE** : compétences techniques et technologiques individuelles dans les secteurs plus porteurs
3. **SAVOIR SE VENDRE** : culture commerciale individuelle et de compréhension des attentes et mécanismes de base du marché y compris la recherche de l'emploi.
4. **EDUCATION FINANCIERE** : notions Epargne, Crédit et investissement
5. **ACCES AUX FINANCEMENTS** : Mise en relation partenariale avec les institutions financières
6. **ACCOMPAGNEMENT** : appui conseil en gestion, coaching, recherche et gestion des marchés (prototypage et start up).

Le programme a une couverture nationale mais choisira de travailler progressivement sur un nombre restreint de sites pilotes afin d'en tirer des leçons dans une optique de réplication rapide. Il valorise la recherche-action par des approches et partenariats déjà testés, évalués et adaptés en fonction de leçons apprises, et les correctifs seront apportés au fur et à mesure à l'échelle nationale.

1- Mesures d'appui-conseil, de bilan /orientation professionnelle : En début de parcours (c'est-à-dire à l'accueil des jeunes, et suite à l'enregistrement) mais aussi tout au long du parcours d'insertion. Ces services seront fournis pour toutes les catégories de jeunes (jeunes diplômés, jeunes déscolarisés/non scolarisés ou peu qualifiés).

2- Mesures en faveur de l'employabilité des jeunes au cours du parcours :

(a) coaching en soft skills /life skills: savoir-être, savoir se vendre et autres compétences transversales demandées sur le marché du travail, et y compris les digital skills;

(b) formations qualifiantes et certifiantes en particulier ciblant les jeunes diplômés y compris ceux désirant une reconversion et les jeunes peu qualifiés, déscolarisés ou non scolarisés et travaillant dans le secteur informel ayant un profil de salariés ou de travailleurs indépendants ;

(c) formations en éducation financière, marketing, management et compétences entrepreneuriales (business plan...), suivant la méthode GERME ou des méthodes similaires ;

Ces mesures correspondent aux Piliers savoir être, savoir-faire, savoir se vendre

3- Mesures de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, d'accès au financement (IMF, services de finance inclusive...), et **accompagnement** pour une insertion rapide et durable dans l'emploi (accompagnement post-formation, post-crédation d'entreprises ou de groupements et coopératives ; business-coaching...); Ces mesures correspondent aux Piliers savoir vendre, éducation financière, accès au financement et accompagnement.

Elles seront formulées sur la base d'analyse de la demande de travail (filières porteuses et secteurs prioritaires des politiques sectorielles et de diversification économique des régions) et dans une approche fondée sur la promotion des **chaines de valeur** et des systèmes de marchés, dans une **approche territorialisée**.

4- Mesures de promotion de l'égalité des chances et des droits humains—en particulier pour les jeunes femmes, les jeunes migrants et les personnes vivants avec handicap (en transversal dans les 3 mesures ci-dessus) qui comprennent les mesures spécifiques en faveur de l'entrepreneuriat féminin, mesures ciblant l'insertion des migrants (de retour en particulier), la confidentialité des informations, la protection, etc.

Une composante du programme est dédiée à l'entrepreneuriat féminin sous le projet « Youth Connekt for women » dont les activités et résultats sont compris dans le présent.

5- Opérationnalisation du parcours d'insertion et la digitalisation

La digitalisation du parcours d'insertion sera combinée avec des services d'accompagnement dans le parcours d'insertion (accompagnement individuel en début de parcours/bilan personnalisé/orientation, et en fin de parcours...). Des locaux pour l'accueil des jeunes doivent permettre de donner aux jeunes accès aux ordinateurs/tablettes et un accompagnement à l'utilisation de l'outil digital. Des formations à l'outil digital seront incluses dans les services d'accompagnement/orientation des jeunes.

Les conseillers d'orientation et accompagnement des jeunes des structures qui seront impliquées (agence publique emploi, agences privées d'emploi, associations, ONG, coopératives sociales...) auront besoin de formations y compris dans l'usage de l'outil digital. Il sera inclus des actions de formation de formateurs (conseillers formateurs). Voir l'expérience tunisienne (formation de formateurs parmi les conseillers de l'ANETI, pour le coaching en soft skills, business coaching, etc. ; formations auprès de Centres d'orientation dans les universités, etc.).

Il est important de préciser que ce programme est opérationnel depuis avril 2019 à travers un financement du PNUD (trac2) dont les résultats majeurs sont :

Volets	Principaux résultats obtenus en 2019
HUB DIGITAL	<ul style="list-style-type: none"> • Charte graphique de la plateforme YC Guinée disponible • Maquette YouthConnekt Guinée Disponible • https://preprod.medianet.tn/YouthConnekt_Guinee/branches/index.php • https://preprod.medianet.tn/YouthConnekt_Guinee/branches/financement.php • https://preprod.medianet.tn/YouthConnekt_Guinee/branches/mon_espace.php • Version beta du site web YC disponible • https://youthconnektguinee.org • Une banque d'images des jeunes pour la plateforme YC en cours de création • Les initiatives en faveur des jeunes par région sont répertoriées (cartographie) • L'APIP est dotée de moyens pour l'hébergement, maintenance et gestion de la plateforme • Configuration de 10 routeurs internet pour la mise en place des YOUTHCONNEKTORS • Plateforme YC hébergé sur le cloud pour 3 à 6 mois avant la configuration finale du serveur d'hébergement de l'APIP
CONNEXION DES JEUNES	<ul style="list-style-type: none"> • Positionnement de la Guinée pour intégrer le YC Africa suite à sa participation au forum YouthConnekt Africa (Rwanda) • Neuf Jeunes entrepreneurs dont 6 femmes dans le domaine agricole ont échangé et partagé leurs expériences au SIAM du Maroc (68 pays) • 148 jeunes entrepreneurs dont 74 femmes sont renforcées en entrepreneuriat et savoir (se) vendre • 27 femmes journalistes formées et imprégnées assurent la vulgarisation de l'initiative YC Guinée • Une dynamique d'échanges et de partenariat entre les 18 jeunes de 7 régions administratives de la Guinée a été engagée à travers le Boot camp Kindia • Processus en cours pour l'adhésion de la Guinée au YC Africa (volonté exprimée du Gouvernement Guinéen) • Présence de YouthConnekt Guinée sur les médias sociaux les plus utilisés : <ul style="list-style-type: none"> • Facebook www.facebook.com/YouthConnektGN/ • Twitter https://twitter.com/YouthconnektGN • YouTube https://UC9Gck_MM4tXwv2bVu76Sk9w • Instagram https://www.instagram.com/youthconnektgn/ • LinkedIn https://www.linkedin.com/company/28869438/admin/
APPUI AU CADRE ADMINISTRATIF (Politique nationale de l'Emploi)	<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie nationale de l'emploi des jeunes (SNAPEJ) est adoptée par les acteurs, PTF et structures à la base concernées par la question de l'emploi des jeunes • Processus d'élaboration de la politique nationale de l'emploi en cours : <ul style="list-style-type: none"> - les liens et cohérence entre les deux documents (PNE-SNAPEJ) sont identifiés ; - les problématiques de la migration et la contribution des secteurs porteurs (agriculture, mine, BTP,) sont prise en compte dans la PNE - Les structures (ONJ, INS et AGUIPE) sont renforcés dans la collecte et gestion des informations du marché du travail pour une meilleure application de la PNE • La capacité de pilotage de YC par la DNEJ est renforcée • Le livre "blanc" en lien avec la politique Nationale de l'emploi est en cours d'élaboration • Le Document du Projet de renforcement du système d'information sur le marché du travail en Guinée (PRSIMT- G)

Avec les projets et programmes le Cluster « Transformation Economique & Gestion Durable du Capital Naturel » destinés à renforcer la diversification des opportunités économiques en Guinée, le programme de renforcement des compétences et de connexion des jeunes se fixe pour principe la mutualisation des efforts et le renforcement des synergies d'actions afin d'améliorer significativement les résultats en faveur des jeunes femmes et hommes sur le marché du travail en Guinée. Aussi, la plateforme YC Guinée servira de miroir pour refléter les activités de promotion des jeunes développées notamment par :

Le Programme INTEGRA a pour objectif de contribuer à la prévention et la limitation de la migration irrégulière, par la réintégration des migrants de retour et l'insertion socio- professionnelle durable des jeunes guinéens, afin de promouvoir le développement économique inclusif de la Guinée.

Le programme PEFAF (Programme d'Appui à l'Entrepreneuriat Féminin et l'Autonomisation des Femmes) vise à renforcer l'autonomisation des femmes en Guinée en agissant sur leur capacité à mener des Activités Génératrices de Revenus (AGR) durables et en favorisant l'emploi rémunérateur.

Le programme PH a pour objectif de développer l'insertion socioéconomique des personnes vivant avec handicap en favorisant des activités génératrices de revenus innovantes et en lien avec les besoins spécifiques des Personnes Handicapées.

Le partenariat avec l'ASCAD, (l'Agence de Service Civique pour le Développement) permet d'accompagner des jeunes au travers d'un parcours d'insertion dont la valeur ajoutée repose sur une formation comportementale (instruction civique et citoyenne)

Le programme PTFM (Plateformes Multifonctionnelles) en Basse Guinée a pour objectifs l'autonomisation des groupements féminins sur des projet de filières agro-alimentaires locales

Tous ces programmes ont pour vocation et objectifs d'assurer l'autonomisation et un avenir socio professionnel aux jeunes, Hommes et Femmes, et personnes vivant avec un handicap, ainsi que de contribuer à la prévention des conflits, la consolidation de la paix et le renforcement de la cohésion sociale

III. RÉSULTATS ET PARTENARIATS (1 PAGE ½ À 5 PAGES)

Résultats escomptés

Ce projet s'inscrit clairement dans le 5ème pilier du **PNDES 2016-2020** :

- Résultat 5.5.1 : L'emploi productif et l'entrepreneuriat des jeunes sont promus
- Résultat 5.5.2: L'emploi productif et l'entrepreneuriat féminin sont promus

Effet PNUAD : D'ici 2022, les institutions nationales, le secteur privé et les collectivités locales mettent en œuvre des politiques qui améliorent l'emploi productif et l'entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap

Résultat Plan stratégique PNUD : La croissance et le développement profitent à tous et sont durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus

Principaux résultats du projet

Vision : une jeunesse connectée qui agit pour le développement du pays

Objectif général : Renforcer l'employabilité des jeunes et leur insertion socioéconomique durable à travers leur implication, leur participation, et partage des dividendes de la croissance économique

Mots clefs : "Connecter, Dialoguer, Agir"

Résultats attendus :

1. Les jeunes hommes, femmes, migrants (personnes déplacées), y compris des personnes vivant avec un handicap (PVH), sont connectés et partagent leurs savoirs et savoir-faire ;
2. Les jeunes sont informés et peuvent dialoguer avec les services, agences de l'Etat et les acteurs économiques ;
3. Les jeunes sont qualifiés et outillés pour contribuer au développement socioéconomique du pays.

Résultat 1 : Les jeunes hommes, femmes, migrants (personnes déplacées), y compris des personnes vivant avec un handicap (PVH), sont connectés et partagent leurs savoirs et savoir-faire ;

Activités Majeures :

- (1) Le HUB digital et gestion de la plateforme YouthConnekt Guinée

Le Hub Digital de YouthConnekt vient appuyer la mise en œuvre des 3 composantes du projet. Il est conçu en fonction des cibles et le profil des jeunes. Il consiste au développement d'une plateforme technologique de type site web interactif associé à un extranet collaboratif pour « piloter » la politique d'insertion socio-économique des jeunes dans une plateforme de marché virtuelle et favoriser le dialogue socio culturel avec la jeunesse. Ce site Web interactif, dit « YOUTHCONNEKT GUINEE » va développer un contenu sur les thématiques d'insertion socio-économique et de dialogue socio-culturel.

✚ Sur le plan SOCIO ECONOMIQUE

- Une plateforme de communication sur la vision des pouvoirs publics pour les Jeunes afin de développer la stratégie nationale de l'emploi et le renforcement de l'employabilité en Guinée ;
- Une cartographie interactive de toutes les initiatives dans le domaine de l'insertion socioéconomique des jeunes guinéens et guinéennes, comme un outil de communication et de coordination des pouvoirs publics ;
- Un système d'enregistrement (Guichet d'entrée pour les jeunes et plateforme collaborative pour toutes les interactions entre les Bénéficiaires et les offres de services offerts) et de référencement pour les jeunes afin de favoriser leur parcours d'insertion et leur suivi administratif et opérationnel par les différents services privés ou publics ;
- Un inventaire des structures d'appuis et de formations avec les filières concernées et surtout un outil de présentation et de suivi pour les incubateurs, accélérateurs et autre organisation de suivi est d'insertion des initiatives, pour INDEPENDANTS et ENTREPRENEURS ;
- Une place de marché pour réconcilier l'offre d'employabilité et les bassins et gisements d'emplois existants ou en voie de création, aussi bien dans les petits métiers urbains et ruraux, que dans le domaine agropastoral : indépendants exploitants agricole, ouvriers indépendants dans la transformation ou entrepreneurs dans l'agroalimentaire ;
- Un lieu d'enregistrement pour les projets et initiatives « entrepreneuriales », plateforme collaborative avec une méthodologie de segmentation des projets par type, profil secteur d'activités, maturité etc. pour permettre de rediriger les porteurs de projets vers les organismes de financement ;
- « My first Bank » : Une cartographie des instruments financiers disponibles en fonction d'une segmentation des projets types par secteur d'activité et par profil

✚ Sur le plan SOCIO CULTUREL

- Promouvoir l'égalité des sexes : Rôle la femme dans l'économie ;
- Créer un espace de dialogue entre et pour les jeunes ;
- Promouvoir le Volontariat comme une initiative citoyenne au service des communautés ;
- Promouvoir le respect des Droits de l'homme : connaître ses droits et ses responsabilités en tant que jeune guinéen ;
- Renforcer la citoyenneté, la cohésion sociale, et travailler à la consolidation de la paix.

Les jeunes peuvent avoir plusieurs **profils** par rapport à leur perspective d'emploi : accès à un emploi salarié, création d'entreprise, en auto-emploi, groupement en coopérative ou GIE, accès à un poste à l'international/migration, etc. Ces profils ou statuts dans l'emploi que recherchent les jeunes peuvent changer pendant leur parcours d'insertion (identification ex-post des métiers, secteurs, statuts désirés). Ces profils ne correspondent pas à un niveau d'éducation ou de qualification donné. Par contre, ces profils requièrent des accompagnements différenciés et des outils différenciés de techniques de recherche de l'emploi (TRE), de renforcement de l'employabilité, d'insertion, d'appui à l'entrepreneuriat/coopérative, d'accès au financement, etc.

Ainsi, le projet à travers ses personnes ressources développeront et animeront une plateforme digitale dans le but de la rendre opérationnelle et accessible à tous les jeunes. De nouveaux modules seront développés sur le Hub digital selon l'évolution MVP1 MVP2 MVP3: E-learning, Wizzard, Chatbot semi-automatisé, Accès au financement dématérialisé. L'objectif final est la couverture nationale du Hub digital YouthConnekt Guinée

- (2) Les activités fédératives et de connexion des jeunes : forum, caravane, semaines dédiées, sport et culture, salon spéciaux, Boot camp etc ...

L'organisation d'évènements pour les jeunes et leur participation à d'autres évènements et manifestations nationales, régionales et internationales (SNEN, SADEM, SIAM, YC Africa, J Award, les foires et autres manifestations commerciales, activités sportives, artistiques et culturels etc) aura pour but d'offrir aux jeunes exploitants ou promoteurs de projets, une tribune pour présenter leurs initiatives et partager leurs expériences en même temps favorise leur autonomisation et un avenir socio professionnel par leur orientation (jeunes entrepreneurs, indépendants et salariés) vers les services les concernant (job market, financements, formations, mentorat, sponsoring...).

YouthConnekt Guinée est un projet « catalyseur ». Il s'appuie sur la vision de la jeunesse guinéenne, le parcours d'insertion pour booster les différentes activités des jeunes (indépendants, salariés et entrepreneurs) en particulier ceux en manquant d'inspirations pour trouver leurs voies. Ainsi, il sera organisé des évènements de type boot camp, forum, émulation et compétitivité, focus groupe, art, culture et sport, ... dans le but d'apporter des réponses concrètes aux problèmes de l'emploi et de préparer les jeunes à devenir des leaders, des porteurs de projets, des entrepreneurs et/ou capables de tirer le développement économique de leur région.

Les différents évènements à organiser doivent répondre aux questions suivantes :

- *Comment préparer les jeunes à devenir des leaders, porteurs de projets et entrepreneurs, capables de tirer le développement économique et social de leur région ?*
- *Comment renforcer les capacités des jeunes à l'auto-emploi par la formation et l'alphabétisation ?*
- *Comment réduire la pauvreté rurale à travers l'autonomisation des jeunes par des emplois décents et l'encouragement à l'entrepreneuriat ?*
- *Comment développer des partenariats autour des projets en milieu rural ?*
- *Comment amener les jeunes à rester en milieu rural afin de bénéficier d'un statut qui les encourage à favoriser davantage l'entrepreneuriat qui va développer l'emploi ?*

Dans le cadre des réflexions locales et collectives avec une approche inclusive, le PNUD accorde une importance **aux dialogues intergénérationnels** afin de permettre aux jeunes de découvrir les valeurs de leur communauté (mœurs et coutumes, personnalités ou faits marquant de l'histoire, les pactes et traités) indispensables pour faire assier les bases d'une cohésion sociale voire nationale.

Résultat 2 : les jeunes sont informés et peuvent dialoguer avec les agences de l'Etat et les acteurs économiques

Activités Majeures :

- (1) Renforcement du mécanisme d'information du marché du travail et statistiques économique et la levée des contraintes au fonctionnement transparent du marché du travail

Il n'existe pas d'observatoire du marché du travail en Guinée et peu d'études approfondies et systématiques ont été réalisées sur les filières porteuses, sur les jeunes, (y compris les personnes handicapées et les femmes) et leurs activités. Cela conduit à un manque de données systématiques, fiables et complètes sur le marché du travail et entrave la prise de décision fondée sur des preuves. Le fait de disposer d'une base de données fiables sur les jeunes avec un répertoire élargi d'indicateurs quantitatives et qualitatives permet non seulement aux acteurs publics et privés demandeurs d'accéder aux informations disponibles et utiles pour une meilleure planification de

leurs actions mais aussi établir les partenariats avec les organismes nationaux et internationaux étrangers qui produisent des informations (universités, bureaux d'études, structures...).

Le renforcement des mécanismes du SIMT permet : (i) rendre disponibles, régulièrement, les informations à jour, fiables et de qualité notamment sur l'emploi, le chômage, la dynamique du marché du travail, les relations entre la formation et l'emploi ; (ii) mettre à la disposition des utilisateurs des informations opérationnelles sur l'offre et la demande de formation professionnelle, conformément aux besoins du marché de l'emploi, (iii) maîtriser l'environnement économique, en termes d'anticipation des besoins d'information statistique des opérateurs économiques dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle, (iv) faire des projections sur l'évolution du fonctionnement du marché de l'emploi en vue d'une adaptation efficace de l'appareil de formation professionnelle aux besoins du marché (satisfaction des entreprises en main d'œuvre).

Le Programme soutiendra également les études et enquêtes nationales à réaliser à travers les structures nationales (Agence Guinéenne pour la promotion de l'emploi (AGUIPE), Agence Guinéenne pour la promotion des initiatives privées (APIP), Institut national de la Statistique (INS), Observatoire nationale de la jeunesse (ONJ)) et autres structures.

(2) Mise en place d'un cadre inclusif de concertation, de dialogues et d'actions concertées des jeunes (structures de coordination des associations de jeunesse au niveau local)

Cette activité vise à faire contribuer les jeunes au maintien de la paix et de l'unité nationale par des activités d'information, de sensibilisation et réalisation d'actions collectives (entreprenariat social) en vue de développer au niveau des populations des pratiques citoyennes indispensables à l'amélioration des attitudes et comportement positif afin de créer un environnement stable, propice à la création d'emploi. Il renforce les dynamiques existantes, instaure un dialogue intergénérationnel et prône un partenariat stratégique avec les structures privées et informelles de la localité pour favoriser un dialogue inclusif et participatif entre l'ensemble des acteurs.

L'appui aux organisations locales de jeunes à se mettre ensemble, pour se doter d'un cadre inclusif de concertation, de consultation, de dialogue et de synergie d'action limiterait leur manipulation par les politiques et autres leaders d'opinion et favoriserait leur participation au développement communautaire"

De plus, les structures faitières des jeunes auront un caractère consultatif auprès des autorités locales et donneront leur avis sur toutes les questions dont elle sera saisie. Enfin, elle représentera la jeunesse guinéenne dans son ensemble auprès de toutes les organisations et institutions internationales de jeunesse. En tant que structure de participation, les faitières serviront de courroie de transmission entre le gouvernement, représenté par le département de la Jeunesse, les partenaires techniques et financiers et les associations de jeunes en vue d'assurer leur insertion cohérente et efficace dans le programme national de développement économique et socio – culturel.

Le soutien aux synergies d'actions entre jeunes s'appuie sur les différentes initiatives développées en faveurs des jeunes telles que : Centre d'Ecoute et de Conseil d'orientation des Jeunes (UNFPA), Centre d'Animation pour la Paix, les clubs de la paix , les alliances de la paix , les centres d'animation citoyenne et d'éducation à la paix et les différentes organisations de jeunes à caractère socioéducative et ou de production dans les zones d'intervention en vue d'actions ciblées selon les priorités de la localité..

- a. *Création et dynamisation du cadre de concertation : Identifier les structures et organisations de jeunes sur le terrain, organiser des rencontres d'écoutes et d'échanges sur les orientations du projet, mettre en place le cadre de concertation, réaliser des formations thématiques (prévention et gestion des conflits, citoyenneté, civisme et participation communautaire, leadership,) initier des dialogues « jeunes pour jeunes » et intergénérationnels*
- b. *Soutien aux Initiatives communautaire d'actions pour la paix : évaluer les besoins prioritaires ; identifier les OSC pour la mise en œuvre du programme, créer un partenariat entre acteurs dans la zone ; accompagner les initiatives communautaires de paix, mettre un mécanisme de suivi, évaluation et de communication.*

Résultat 3 : Les jeunes sont qualifiés et outillés pour contribuer au développement socioéconomique du pays

Activités Majeures :

(1) Education, participation des jeunes à la vie publique et Citoyenneté (volontariat communautaire, travaux HIMO) :

Des jeunes diplômés (professionnels ou universitaires) sont outillés de connaissances et de compétences nécessaires à leur participation effective et ce, pendant 12 mois au moins, dans les programmes de développement des collectivités locales et autres structures d'intérêt public en qualité de volontaire national dans un partenariat avec l'Agence nationale de volontariat jeunesse et le programme VNU. Après une formation civique et citoyenne, le volontaire a pour mission de renforcer le civisme des autres jeunes et favoriser leur engagement citoyen libre dans les actions de développement. En effet le volontaire, en tant qu'agent de développement local, constitue un modèle pour les autres jeunes. Son intervention dans les communautés favorise le brassage culturel entre les jeunes par la promotion des valeurs du civisme, de la solidarité et de la citoyenneté. Les jeunes résidents découvrent ainsi d'autres valeurs socioculturelles du pays autres que celles de leurs familles d'origines.

En outre l'activité permet de combler le déficit en ressources humaines par le déploiement de jeunes volontaires diplômés capables de fournir des services aux populations dans les domaines des activités socioéducatives, de la Santé, de l'Enseignement/ Education, de l'Etat-Civil, de l'Agro-Sylvo-pastoral, de l'administration générale, de la recherche scientifique, de l'environnement sanitaire, de consolidation de la paix et autres activités d'animation communautaire en faveur des groupes et associations locales de jeunes.

Les travaux à hautes intensité de main d'œuvre (HIMO) sont des initiatives qui contribuent à la création des conditions d'apaisement de l'environnement social et politique et de stabilité par le regroupement des jeunes de toutes les sensibilités (politiques, ethniques et religieuses) autour d'un problème commun et la réduction de la précarité des jeunes. Le PNUD a toujours privilégié une approche d'un système de gestion intégré permettant d'enclencher un cycle financier dont la première caractéristique est de procurer des **revenus durables** aux intervenants (AGR).

(2) La qualification et la valorisation des compétences des jeunes pour l'accès au marché de travail (Amélioration de l'employabilité)

Les Mesures en faveur de l'**employabilité** des jeunes au cours du parcours d'insertion correspondent aux Piliers savoir être, savoir-faire et savoir se vendre.

Il existe dans le secteur privé un certain nombre de moyennes et de grandes entreprises dynamiques dans les secteurs comme les industries extractives, le tourisme, la foresterie, l'agro-alimentaire, les services et le bâtiment. Dans la mesure des ressources disponibles, le projet organise et ou soutient les passerelles de l'emploi (**salons de l'emploi, stage en entreprise, apprentissage**) en partenariat avec les services spécialisés dans les domaines du rapprochement, de l'orientation et de l'assistance aux employeurs et demandeurs de l'emploi (DNEJ, AGUIPE, APIP).

Les stages en entreprises (première chance pour les primo demandeurs de l'emploi) y compris l'apprentissage ont pour but de renforcer les compétences et les qualités professionnelles des jeunes diplômés ou non ainsi que de faciliter leur reconversion dans le but de déboucher sur un emploi salarié ou une indépendance dans le métier pratiqué tant en milieu rural qu'en zone urbaine.

Afin de promouvoir un système d'assurance qualité (accréditation et / ou certification suivant la démarche adoptée) pour les qualifications et formations offertes par les organismes couverts par le programme, chaque formation professionnelle sera certifiée pour assurer la reconnaissance des acquis professionnels aux employeurs du secteur et assurer également l'effet 'civique' auprès du bénéficiaire. Cette certification ou attestation sera recherchée avec le METFPET ou avec une agence publique rattachée (AGUIPE ou ONFPP). Le cas échéant, une certification par le secteur privé, les fédérations des artisans ou toute autre forme de certification sera assurée pour les lauréats.

Ainsi, les opérateurs de formation publics, ONG et privés les plus compétents seront renforcés en équipements ou consommables pour développer des modules spécifiques de formation de courte ou moyenne durée en fonction du public cible (analphabète ou peu lettré).

- *Les formations en techniques de recherche de l'emploi*
- *L'apprentissage traditionnel et dual*
- *Les stages en entreprises*
- *Les salons et forum en emploi*
- *Les formations techniques qualificatives et de reconversion pour les maîtres et apprenants*

(3) Les initiatives créatrices des jeunes (entrepreneuriat jeunesse)

Le parcours d'insertion pour les jeunes est long et fastidieux : seul le tiers de la jeunesse guinéenne la plus formée trouve un emploi, plusieurs mois après l'obtention de son diplôme, alors que pour plus de 40% des diplômés de l'enseignement technique et professionnel, cette période peut s'échelonner sur plus d'un an. La solution est de faire adopter de nouveaux comportements pour l'auto-emploi à travers des initiatives privées.

La création d'entreprises chez les jeunes a un impact social élevé et significatif puisqu'il permet de créer de l'emploi et en particulier chez les jeunes en situation difficile. Pour être efficaces dans la conduite de leur projet d'entreprise, les jeunes entrepreneurs doivent accéder à des services d'appui et à de la formation (incubation). Cette fonction est aussi pleinement jouée par un HUB DIGITAL YouthConnekt Guinée qui en plus, valorise le parcours d'insertion des jeunes : savoir être, savoir-faire, éducation financière, accompagnement (incubation) et financement.

Pour les jeunes entrepreneurs et indépendants, le PNUD priorise **l'innovation, la recherche et le développement dans le monde rural** en vue d'adapter la qualification à la demande entreprises prestataires de services selon le principe : Innovation = approche nouvelle + besoin sans réponse. Il prône également **l'égalité des chances**—en particulier pour les jeunes femmes, les jeunes migrants et les personnes handicapées.

Pour le projet et en partenariat avec les partenaires publics (FONIJ, APIP) et privés, il s'agira de :

- *Créer et /ou renforcer les incubateurs existants et mettre en place des accélérateurs pour mieux accueillir et accompagner les porteurs de projets et opérationnaliser leurs projets.*
- *Réaliser des formations à l'entrepreneuriat et au développement de l'entreprise*
- *Sélectionner et soumettre les meilleurs plans d'affaires issus des formations aux structures appropriées pour financement.*
- *Réaliser un appui institutionnel, conseils en gestion et marketing en vue de faire acquérir aux nouveaux promoteurs les modes opératoires d'entrepreneurs y compris leur légalisation juridique.*
- *Poursuivre le partenariat dans le domaine de l'entrepreneuriat agricole avec les Ecoles Nationales de l'Agriculture et de l'Elevage (ENAE), les centres d'apprentissage et de formation professionnelles post primaires (CAFPPP) et l'Ecole Nationale des eaux et forêts (ENATEF)*

(4) Promotion de la finance inclusive et renforcement des capacités institutionnelles et d'intervention du secteur de la Micro finance

Cette activité aura pour but de faciliter l'accès aux financements adaptés pour les GIE, les travailleurs indépendants et entrepreneurs au moyen de la recherche/innovation et la mobilisation des ressources auprès des services financiers.

Le rôle du projet :

- La facilitation de l'accès au crédit par partage de risques afin de répondre aux demandes des populations jeunes, les plus dynamiques, et également soutenir les projets ayant un caractère innovant),
- La facilitation de l'accès des jeunes et femmes aux autres produits et services par les IMF,
- Le développement de produits innovants et l'accompagnement des projets tests en vue de la promotion de l'entrepreneuriat social et de relance de l'économie locale.
- La mise en place et opérationnalisation d'un cadre de concertation entre acteurs de la microfinance.

Dans le cadre du projet YC for Women, les femmes entrepreneures feront partie d'un réseau et d'un programme de mentorat efficaces et utiles. Il sera développé des outils de financement innovants, y compris le financement participatif et les petites subventions qui seront soutenus par des formations numériques sur mesure dans les domaines techniques et d'affaires : savoir-faire technique, entreprise/ appel d'offres/marketing, tutoriels de négociation/parler en public, éducation financière (crédit et épargne), l'estime de soi et les cours de développement personnel

Intégration de YouthConnekt dans les Axes stratégiques de la Politique de l'emploi

Pour un meilleur impact, le programme s'associe au Ministère de l'enseignement technique, formation professionnelle, emploi et travail à travers l'AGUIPE et le Ministère de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes pour **renforcer le cadre institutionnel à travers l'élaboration et adoption d'une politique nationale de l'emploi ainsi que sa mise en œuvre.**

La Politique nationale de l'emploi constitue un cadre d'orientation stratégique national dans lequel seront identifiées les priorités du gouvernement et des acteurs économiques et sociaux en matière d'emploi et notamment en faveur des jeunes. Ces priorités seront identifiées à travers un large processus de consultation, pour être ensuite déclinées en objectifs opérationnels pour guider les actions de programmation et les efforts de mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières indispensables à sa mise en œuvre. Elle est un cadre de politique dans lequel plusieurs ministères, dont le METFPET et le MJEJ, mais aussi d'autres ministères clés tels que le Ministère du Plan et le Ministère de l'Economie et des Finances, doivent jouer un rôle essentiel pour coordonner les efforts nationaux au niveau sectoriel et au niveau régional en matière de promotion de l'emploi productif et décent, et en particulier en faveur des jeunes

Les orientations stratégiques de la PNE visent la prise en compte de l'emploi dans les politiques économiques et sectorielles (demande de travail), le développement des compétences et le renforcement de l'employabilité de la main d'œuvre notamment chez les jeunes (offre de travail), la mise en place de mesures de promotion du secteur privé et de l'entrepreneuriat, de formalisation de l'emploi informel et en particulier du travail indépendant, et d'inclusion socioprofessionnelle des groupes vulnérables (parmi les femmes, les jeunes et les migrants ou encore les personnes avec handicap), enfin la mise en place d'un cadre institutionnel qui garantit la bonne gouvernance du marché de l'emploi. L'élaboration de la Politique de l'Emploi s'inscrit dans le cadre des orientations du Plan National de Développement Économique et Social 2016-2020 (PNDES), dont la composante emploi et emploi des jeunes en particulier est essentielle. Elle s'inscrit aussi dans le cadre des Schémas régionaux de développement, en cours d'élaboration.

Les interventions identifiées dans le programme YouthConnekt s'intègrent dans l'Axe stratégique 4 de la PNE portant sur les mesures actives pour l'insertion des groupes vulnérables parmi les jeunes, les femmes, y compris les migrants, et personnes avec handicap, l'Axe stratégique 2 (Employabilité), Axe 3 (Promotion de l'entrepreneuriat et du travail indépendant) de la Politique Emploi. L'axe stratégique 5 sur la Gouvernance du marché de l'emploi (la formalisation, et les mesures actives pour l'insertion des groupes vulnérables) inclura des mesures de renforcement des capacités en termes de planification stratégique, de coordination et de suivi des programmes sectoriels des Ministères clés en faveur de l'emploi des jeunes. Ainsi, le programme encouragera et soutiendra les actions suivantes dans une mesure de ressources disponibles :

- i) Réalisations d'ateliers nationaux sectoriels pour leur prise en compte dans la PNE
- ii) Révision du PNISEJ et mise en place un mécanisme de concertation permanente de tous les acteurs sur les questions d'emplois des jeunes en Guinée
- iii) Renforcement des capacités planification stratégique, de coordination et de suivi de la DNEJ des programmes sectoriels des Ministères clés en faveur des jeunes (BSD et Directions nationales).
- iv) Mise en place d'une structure nationale de coordination et de représentation des jeunes et l'implication de la diaspora dans le développement socioéconomique

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats escomptés

Pour atteindre ces résultats, il est nécessaire de mobiliser les ressources financières et humaines. Le budget pour la mise en œuvre du projet s'élève à 7 360 199 \$ US ventilés comme suit :

- 1 819 204,9 \$ en ressource Core du PNUD (trac1+trac2) ;
- 1 197 720 \$ Ambassade de Russie (trust fonds)
- 643 680 \$ BAD
- 3 170 394 \$ US PTF (Bad, Bid, Ue, autres) à rechercher
- 529 200 \$ US du Gouvernement Guinéen (en nature) ;

Voici le résumé du budget par résultat :

RÉSULTATS EXPECTED	Total Budget	TF Russie Budget	BAD	Budget à rechercher	Ressources de base du PNUD	Contribution gouvernement en nature
RÉSULTAT 1 : les jeunes sont connectés et partagent leurs savoirs et savoir-faire	2 364 449	246000	336000	938 950	723499	120 000
RÉSULTAT 2 : les jeunes sont informés et peuvent dialoguer avec les agences de l'Etat et PTF	1 826 550		110000	1 401 550	130000	185000
RÉSULTATS 3 : les jeunes sont qualifiés et outillés pour contribuer au développement socioéconomique du pays	2 128 000	823000	150000	410 050	559950	185000
Gestion de projet et support technique	496 000	40000		185 000	271000	
SOUS-TOTAL	6 814 999	1 109 000	596000	2 935 550	1684449	490 000
GMS 8%	545199,9	88720	47680	234844	134755,92	39200
TOTAL BUDGET	7 360 199	1 197 720	643 680	3 170 394	1 819 204,9	529 200

Partenariats

Sous le lead du Ministère de la Jeunesse et Emploi Jeune, le YouthConnekt Guinée s'inscrit dans un cadre de partenariat au niveau « ONE UN » (PNUD, UNICEF, PVNU, BIT, ONUDI, ONU Habitat, UNOPS, ITC et UNFPA) mais aussi au niveau national (Direction Nationales, Agences et services techniques déconcentrés) pour mutualiser nos efforts et renforcer nos synergies d'actions afin d'améliorer significativement les résultats en faveur des jeunes femmes et hommes sur le marché du travail en Guinée.

Partenaire	Description du rôle
Ministère de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes	Principal partenaire pour la coordination et l'exécution. MJEJ est le principal interlocuteur au sein du gouvernement et prendra la tête de toutes les activités organisées par les parties prenantes du gouvernement. La DNEJ assure la Direction nationale du Projet.
Ministère de l'enseignement technique, formation professionnelle, emploi et travail	L'Agence guinéenne pour la promotion de l'emploi (AGUIPE), en tant qu'agence partenaire d'exécution, sera en charge de la coordination des modules (formation et outils) des 3 premiers piliers du parcours (soft-skills, savoir-faire et compétences en affaires).
Ministère du partenariat public - privé	L'Agence pour la promotion des investissements privés (APIP), en tant qu'agence partenaire d'exécution, sera chargée de coordonner les modules (formation et outils) des 3 derniers piliers du parcours (éducation financière, accès au financement et incubation). Elle héberge, administre et gère le Hub Digital YouthConnekt Guinée
Ministère de l'action sociale, de la promotion féminine et de l'enfance	Le rôle principal du MASPFE est de coordonner l'aspect sexospécifique du projet et de s'assurer que les initiatives actuelles pour l'entrepreneuriat féminin et l'égalité des chances sont incluses.
Partenaires techniques et financiers	Fédération de Russie par l'intermédiaire de l'Ambassade en Guinée, BAD et autres PTF (à identifier)
Agences SNU	PNUD, UNICEF, PVNU, ONUDI, BIT, ONU Habitat, UNOPS, ITC et UNFPA, ... Chaque Agence en fonction de sa valeur ajoutée sur les actions du programme.
PNUD Guinée	Le PNUD mettra en œuvre le projet avec les parties prenantes nationales en fonction des orientations des comités stratégiques, surveillera les activités du projet et fournira des conseils pour améliorer le rendement des partenaires.

Les acteurs dans le parcours d'insertion

Les acteurs intervenant sur le Parcours d'insertion sont multiples : agences/directions emploi, agences/directions FPT, IMF, incubateurs, ONG, etc.

SAVOIR ETRE	SAVOIR FAIRE	SAVOIR VENDRE ET SAVOIR SE VENDRE	EDUCATION FINANCIERE	ACCES AU FINANCEMENT	ACCOMPAGNEMENT/INCUBATION
ASCAD-éducation Civique et citoyenne DNEJ Cabinets de formation sur SOFT SKILLS	ASCAD METFPET CFTP Ecoles nationales Collectivités locales ONG Autres	APIP AGUIPE ONFPP Structures d'accompagnement	IMF UNCDF Autres	IMF APIP Structures d'accompagnement	APIP FONIJ ONFPP Structures d'accompagnement Incubateurs

La liste des acteurs identifiée est longue: MJEJ (DNEJ, ONJ, AGETIP, FONIJ, ANVJ, DNJ, BOCEJ...), METFPTE (AGUIPE, Maison de l'emploi et des compétences; DNFPT, DNE/DNT, etc.); Ministère des Affaires Extérieures et des Guinéens de l'Etranger (DGGE...); MASPFE (entrepreneuriat féminin, services pour migrants mineurs, etc.); Min Enseignement Supérieur; IMF (finance inclusive Afriland First Bank; Wakili, Finadev...); Banque Centrale; PTF (OIM, UNICEF, PNUD, BAD, BM, UE, agences de coopération bilatérale, etc.).

Un exercice de mapping devrait être mené plus en profondeur lors d'un atelier de consultation et qui permettrait de préciser les objectifs, les cibles et les rôles de chacun des partenaires, et de trouver des domaines de collaboration entre les partenaires.

Risques et hypothèses

DESCRIPTION DES RISQUES	ÉVALUATION DES RISQUES	MITIGATING ACTION
Troubles sociopolitiques	Haute	Par l'intermédiaire du Coordonnateur résident des Nations Unies, promouvoir un dialogue inclusif entre les acteurs politiques et sociaux afin d'apaiser les tensions.
L'apparition du COVID- 19 et sa propagation à court et moyen terme sans mesures de riposte appropriées	Haute	La mise en place d'un mécanisme de veille efficace peut réduire de risque. Pour cela, les actions suivantes sont à privilégier : (i) intensifier la sensibilisation à travers le hub digital et, (ii) informer et mettre à disposition des kits de protection
Détérioration de la situation de la sécurité dans le pays	Moyenne	Suivre les consignes de sécurité de l'UNDSS
Absence de leadership politique, mauvaise gouvernance	Moyenne	Promotion de l'appropriation nationale par une approche participative en collaboration avec les homologues du gouvernement et renforcement des capacités
Pas d'adoption/implication du projet par les bénéficiaires	Faible	Une forte inclusion à travers des jeunes leaders, qui se verront confier des rôles de mentors et de relais de soutien. Les bénéficiaires sont et seront impliqués à toutes les étapes du cycle du projet. De sa conception à sa fermeture.

Implication des parties prenantes

Les cibles du projet YouthConnekt sont constitués de jeunes hommes et jeunes femmes ainsi que les personnes handicapées des statuts suivants : jeunes diplômés, jeunes déscolarisés/non scolarisés ou peu qualifiés, jeunes migrants, jeunes avec handicap, autres catégories vulnérables dans l'emploi.

La plateforme digitale une fois opérationnelle sera accessible à tous les jeunes et cela quel que soit leurs profils par rapport à leur perspective d'emploi. Ils bénéficieront des accompagnements différenciés et des outils différenciés de Technique de Recherche de l'emploi, de renforcement de l'employabilité, d'insertion, d'appui à l'entrepreneuriat/coopérative, d'accès au financement, etc.

Les 4 principaux partenaires gouvernementaux sont très actifs dans l'insertion socio-économique de la Jeunesse en Guinée. Dans le cadre du projet YouthConnekt, leur engagement pour les jeunes est axé sur un groupe particulièrement touché : les jeunes indépendants ruraux qui représentent environ 80 % des jeunes. Au sein de ce groupe, ils ont renouvelé leur volonté de mettre l'accent sur l'autonomisation des femmes dans les zones rurales.

Un avantage substantiel des 4 structures est leur ancrage profond au sein des 8 régions administratives :

- MJEJ s'appuie sur l'Observatoire National de la jeunesse et les Directions Préfectorales de la Jeunesse (DPJ) qui dispose d'une base de données existante de Jeunes entrepreneurs et porteurs de projets et.
- L'AGUIPE vient d'ouvrir un réseau de "Maison des Compétences" afin d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs opportunités d'emploi et de formation
- L'Agence APIP s'appuie sur 8 bureaux régionaux dans chaque région administrative. Par ailleurs, un bureau mobile circule entre les zones reculées afin d'aider les entrepreneurs et de les sensibiliser à l'importance de la formalisation.
- MASPFE en plus sa présence dans chaque région administrative, a mis en place un réseau structuré de 26 Centres pour l'autonomisation des femmes (CAF) sur l'ensemble du territoire national ;

Par conséquent, les *Jeunes Connektors* basés dans les zones rurales auront un lien étroit avec les structures existantes qui seront renforcées par le projet.

Le rôle leader de la DNEJ/MJEJ, dans la coordination du YouthConnekt, est un gage de durabilité et de pérennisation. En particulier :

- La coordination des mesures actives ciblant les différentes catégories de jeunes, telles que identifiées à travers le parcours d'insertion, en particulier avec l'AGUIPE/METFPET, l'APIP et autres agences publiques ou privées impliquées ;
- La coordination de ces mesures avec les départements sectoriels (agriculture, mines, artisanat, services...) ;
- La coordination de ces mesures avec les collectivités locales et les acteurs non étatiques au niveau régional et local.

Coopération Sud-Sud et triangulaire

La coopération Sud-Sud et triangulaire s'établira par des échanges d'ordre technique et stratégique avec certains pays ayant pris une longueur d'avance dans le YouthConnekt (Rwanda, Cameroun, Bénin, Burkina Faso, Sénégal, le Nigeria, Sierra Léone, Egypte, etc.). Le PNUD recherchera de nouveaux collaborateurs, tels que la Tunisie, en vue d'une meilleure connexion entre jeunes et promouvoir une représentation efficace des jeunes et des femmes au sein des organismes de prise de décision. Ces collaborations seront étendues aux domaines de la microfinance (système de crédit "warrantage" et financement participatif à titre d'exemple) ainsi que l'entrepreneuriat rural et agricole avec les emplois verts (notamment au centre de développement et d'innovation de SONGHAÏ).

Connaissance

La création de connaissances spécifiques est l'une des stratégies clés du programme. En effet, le contenu numérique a de nombreux avantages : il est gratuit, illimité et facilement répandu. Les jeunes ont besoin de modèles d'intégration pour inspirer leurs pairs.

Plusieurs produits de connaissances seront conçus :

- Base de données pour les autres partenaires clés (faciliter le mécanisme de suivi entre les bénéficiaires)
- Des produits multimédias spécifiques seront créés afin de transmettre des valeurs et des contenus stratégiques :
 - Capsules vidéo de 30 secs pour les médias sociaux
 - Photos de l'entrepreneuriat rural reflétant l'espoir, l'inspiration et l'épanouissement
 - Le volontariat communautaire, le civisme et la citoyenneté
 - Interviews d'entrepreneurs et de travailleuses indépendantes dans des secteurs clés
 - Tutoriels et modules adaptés aux 6 piliers

Durabilité et amplification

La durabilité du programme dépendra en partie de la capacité de la partie nationale à mettre en œuvre les différents projets en collaboration totale avec les Agences du Système des Nations Unies et autres Partenaires Techniques et Financiers, le partenariat avec les acteurs locaux et la synergie d'actions avec les partenaires déjà présents sur le terrain et complémentaires au Programme. Au retour, les partenaires nationaux bénéficient d'un Renforcement des compétences et capacités pour le suivi et la gestion des actions et leur pérennisation à travers la mobilisation locale et le partage des objectifs avec les bénéficiaires.

Pour garantir la durabilité et la visibilité du programme, un plan intégré de communication permettra d'obtenir une réelle adhésion de tous les acteurs. Il sera opportun de développer une collaboration avec les partenaires stratégiques dans le domaine de l'emploi et du développement économique en général et rural en particulier afin d'obtenir des financements additionnels à ceux déjà mobilisés par les PTF.

Pour les crédits octroyés aux jeunes promoteurs, appliquer de façon rigoureuse les modalités de recouvrement, de suivi et assurer le caractère revolving des fonds et la pérennité du Programme. Les institutions de microfinance qui devront accompagner la mise en œuvre du programme seront sélectionnées sur la base de critères techniques objectifs et rigoureux.

YouthConnekt Guinée est en voie de finaliser son adhésion au YouthConnekt Africa Hub. La participation au Sommet de YouthConnekt Africa de Kigali en octobre 2019 a été l'occasion pour la délégation guinéenne de partager ses expériences et ses connaissances. Une collaboration spécifique a été engagée avec le Burkina Faso, Madagascar et les Comores.

Le fait de faire partie du réseau permettra à YouthConnekt Guinée de continuer à partager ses expériences et de mettre à jour les progrès réalisés dans d'autres pays ayant un contexte socio-économique similaire.

IV. GESTION DU PROJET

Gestion du projet

Afin d'effectuer la mise en œuvre de ce programme, le PNUD Guinée déploiera les ressources nécessaires à l'atteinte des résultats qui pourra comprendre les éléments suivants :

- a) Du personnel, y compris du personnel administratif et du personnel de gestion, directement affectés aux opérations du projet :

Les activités relevant du PNUD seront mises en œuvre sous la supervision du Team leader (Program Manager International) du cluster Transformation économique et gestion durable du capital naturel projet basé à Conakry qui sera responsable de la coordination et du suivi de la mise en œuvre du programme. Il sera responsable (i) de la mise en œuvre des activités au niveau du PNUD en étroite collaboration avec les partenaires gouvernementaux et (ii) de la coordination avec les partenaires techniques et financiers du programme.

Un Coordonnateur National (Chef de projet) et des Experts nationaux dont les attributions sont essentiellement centrées sur les questions pour lesquelles ils offrent une expertise et dans les cas spécifiques, d'autres expertises (nationales ou internationales) seront utilisées pour la mise en œuvre des activités. Le programme participera à leur coût de fonctionnement défini dans les moyens généraux des différents projets/activités.

- b) Des coûts administratifs et de gestion

- Des frais de fonctionnement des véhicules : achat, frais de maintenance et de fonctionnement (essence, chauffeurs, assurance, entretien et réparation).
- Des coûts de location, de consommables et fournitures spécifiquement achetés/loués pour les opérations menées dans le cadre du projet.
- Des coûts de services d'administration (procurement, finance, logistique et informatique) et de la maison commune

V. CADRE DE RÉSULTATS³

Effet visé tel qu'il est énoncé dans le PNUAD/Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays [ou mondial/régional] :

Effet 4 : D'ici 2022, les institutions nationales, le secteur privé et les collectivités locales mettent en œuvre des politiques qui améliorent l'emploi productif et l'entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap

Indicateurs d'effet tels qu'ils figurent dans le Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays [ou mondial/régional], y inclus la situation de référence et les cibles :

- 1.1.2 Les groupes marginalisés, en particulier les pauvres, les femmes, les personnes handicapées et les personnes déplacées, sont habilités à accéder à l'universalité des services de base et des actifs financiers et non financiers afin de renforcer les capacités productives et de bénéficier de moyens de subsistance et d'emplois durables.
- 1.2.1 Renforcement des capacités aux niveaux national et infranational pour promouvoir un développement économique local inclusif et fournir des services de base, y compris le VIH et les services connexes
- 1.2.2 Renforcement de l'environnement propice au développement des financements publics et privés pour la réalisation des ODD
- 1.3.1 Les capacités nationales et les outils d'évaluation et de planification fondés sur des données probantes permettent des investissements de développement tenant compte des sexospécifiques et des risques, y compris pour la réponse à la crise et la sortie de crise
- 1.4.1 Des solutions à plus grande échelle pour une gestion durable des ressources naturelles, y compris des produits durables et des chaînes de valeur vertes et inclusives
- 1.6.1 Mesures accélérées par les pays pour faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- 1.6.2 Mesures en place et mises en œuvre dans tous les secteurs pour prévenir et répondre à la violence sexuelle et sexiste (VSBG)
- 2.1.2 Capacités développées pour l'expansion progressive des systèmes de protection sociale inclusifs
- 2.2.1 Utilisation des technologies numériques et du Big Data pour l'amélioration des services publics et d'autres fonctions gouvernementales
- 2.2.3 Renforcement des capacités, des fonctions et du financement de l'état de droit et des institutions et systèmes nationaux des droits de l'homme pour élargir l'accès à la justice et lutter contre la discrimination, en mettant l'accent sur les femmes et d'autres groupes marginalisés
- 2.5.1 Solutions développées, financées et appliquées à grande échelle pour l'efficacité énergétique et la transformation en énergie propre et en développement zéro carbone, pour l'éradication de la pauvreté et la transformation structurelle
- 2.6.1 Renforcement des capacités de sensibilisation et de mise en œuvre de réformes juridiques, politiques et institutionnelles pour lutter contre les obstacles structurels à l'autonomisation des femmes
- 3.4.1 Des solutions novatrices basées sur la nature et sensibles au genre développées, financées et appliquées pour une récupération durable
- 3.6.1 Le leadership et la participation des femmes dans la prévention des crises et la planification et l'action de relèvement

Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD : La croissance et le développement profitent à tous et sont durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus

Intitulé et numéro Atlas du projet : Programme - Renforcement des compétences et connexion des jeunes pour leur insertion socioéconomique "YouthConnect Guinée"

Numéro du projet: Projet ID : 00104364

³ Le PNUD publie des informations sur ses projets (indicateurs, situations de référence, cibles et résultats) pour respecter les normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). On veillera à employer des indicateurs SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps), à fournir des situations de référence précises et des cibles reposant sur des données fiables et sur des preuves crédibles. On évitera aussi les acronymes de manière à ce que le public externe comprenne clairement les résultats du projet.

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT ⁴	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		CIBLES (par fréquence de recueil des données)				MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS
			Valeur	Année	Année 2020	Année 2021	Année 2022	FINAL	
Produit 1 Les jeunes hommes, femmes, migrants (personnes déplacées), y compris des personnes vivant avec un handicap (PVH), sont connectés et partagent leurs savoirs et savoir-faire	1.1 Nombre de jeunes ayant accès au Hub digital et qui bénéficient d'informations utiles Cet indicateur sera désagrégé en H/F et en : -Nombre de jeunes inscrits sur la plateforme -Nombre de jeune ayant diffusé une initiative -Nombre de jeunes ayant eu accès à une opportunités (emploi et/ou formation)	Rapports du programme / Hub Digital	2000	2019	55 000	90 000	155 000	302 000	Surveillance en ligne
	1.2 Nombre de zones (Préfectures et Régions) couvertes par la plateforme digital YouthConnect Guinée	Rapports du programme / Hub Digital	1	2019	3	8	14	26	Activités de monitoring et d'évaluation annuelle
	1.3. Nombre de jeunes , de femmes et de PVH ayant bénéficiés des acquis des activités événementielles organisés avec l'implication du programme en faveur des jeunes	Rapports du programme	35	2019	250	350	400	1 035	Sondages/ questionnaires
	1.4 Nombre de jeunes (H/F) mis en relation avec ses pairs en Guinée, en Afrique et dans le monde	Rapports du programme	9	2019	15	25	30	79	Activités de monitoring et d'évaluation annuelle
Produit 2 Les jeunes sont informés et peuvent dialoguer avec les agences de l'Etat et acteurs économiques	2.1 Nombre et qualité de travaux engagés (études, enquêtes, formations, équipements, autres) pour assainir le cadre institutionnel du SIMT en vue de la levée des contraintes au fonctionnement transparent du marché du travail	Rapports spécifiques des travaux Rapports des structures concernées	0	2019	2	3	2	7	Monitoring et évaluation annuelle
	2.2. Nombre des structures faitières, des associations et de coordination des activités "jeunes" mises en place et opérationnelle. Nombre de personnes touchées (désagrégées)	Rapports du programme / DNEJ	SF 0 Jeunes touchés 0	2019	2	6	12	20	Sondages/ questionnaires Risque : Manque de précision sur le nombre de jeunes
	2.3. Nombre et mécanismes de dialogues / concertations entre jeunes et État instaurés	Rapports du programme / DNEJ	0	2019	20 000	60 000	120 000	200 000	Activités de monitoring et d'évaluation annuelle

4 Il est recommandé que les projets utilisent les indicateurs de produits issus du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources (IRRF) du Plan stratégique du PNUD, selon qu'ils

Produit 3 Les jeunes sont qualifiés et outillés pour contribuer au développement socioéconomique du pays	3.1 Nombre de jeunes (H/F) ayant participé à la vie publique et citoyenne de leur communauté (volontariat, HIMO, autres)	3.2 Nombre de jeunes (H/F) dotés de qualification pour l'accès à l'emploi (formation technique, stage, apprentissage)	3.3 Nombre d'entreprises portées par les jeunes accompagnées et nombre de bénéficiaires y compris les projets sociaux.	3.4 Nombre de jeunes (H/F) ayant bénéficiés du partenariat avec le secteur de la Micro finance	Rapports partenaires d'exécution / programme	0	2019	200	250	250	250	700	Activités de monitoring et d'évaluation annuelle
	0	0	Entrepre 8 NB : 147 Projets : 0	0	Rapports partenaires d'exécution / programme	0	2019	100	150	150	700	Activités de monitoring et d'évaluation annuelle	
	20	250	1	25	Rapports partenaires d'exécution / programme	20	2019	20	300	300	78 997 5	Activités de monitoring et d'évaluation annuelle	
	0				Rapports partenaires d'exécution / programme	0	2019	20	25	25	70	Activités de monitoring et d'évaluation annuelle	

A noter qu'un document de programme « YouthConnect For Women » est disponible et soumis au financement de l'ambassade de la Russie. Les indicateurs de ce projet sont pris en compte dans ce programme.

sont pertinents, en sus des indicateurs de résultats spécifiques du projet. Il conviendra éventuellement de ventiler les indicateurs par sexe ou selon les autres groupes cibles.

VI. SUIVI ET ÉVALUATION

Conformément aux politiques et procédures de programmation du PNUD, le projet fera l'objet d'un suivi selon les plans de suivi et d'évaluation ci-dessous :
 [NB : les plans de suivi et d'évaluation doivent être adaptés au contexte du projet, ainsi qu'il conviendra].

Plan de suivi

Activité de suivi	Objet	Fréquence	Action prévue	Partenaires éventuels	Coût éventuel
Suivre les progrès vers les résultats	Recueillir et analyser les données sur les progrès par rapport aux indicateurs de résultats du RRF afin de déterminer les progrès du projet vers l'obtention des produits convenus.	Trimestrielle ou à la fréquence requise pour chaque indicateur.	Intervention de la direction du projet en cas de progrès plus lents que prévus.	DNEJ, APIP, AGUIPE, DNP (MASPFE), FONIJ, ONJ, etc en fonction de l'indicateur	PM (inclus dans les activités)
Suivre et gérer les risques	Identifier les risques spécifiques susceptibles de menacer l'atteinte des résultats prévus. Identifier et suivre les mesures de gestion des risques au moyen d'un registre des risques. Ceci comprend les mesures et les plans de suivi qui ont pu être requis selon les normes sociales et environnementales du PNUD. Des audits seront réalisés conformément à la politique d'audit du PNUD pour gérer les risques financiers.	Trimestrielle	La direction du projet identifie les risques et prend des mesures de gestion de ces risques. Elle veille à la tenue et à l'actualisation du registre des risques pour assurer le suivi des risques repérés et des mesures prises.	DNEJ	PM
Apprendre	Les connaissances, les bonnes pratiques et les enseignements seront dégagés périodiquement des activités du projet ainsi que recherchés activement auprès d'autres projets et de partenaires puis réintégrés dans le projet.	Au moins annuelle	L'équipe du projet dégage les leçons appropriées et en tient compte pour éclairer les décisions de gestion.	DNEJ, APIP, AGUIPE, DNP (MASPFE), FONIJ, ONJ, etc en fonction de l'activité	PM
Assurance qualité du projet	La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD pour repérer les forces et les faiblesses du projet et pour éclairer la prise de décisions de gestion afin d'améliorer le projet.	Annuelle	La direction du projet examine les forces et les faiblesses du projet et en tient compte pour éclairer ses décisions et améliorer les performances du projet.	DNEJ, AGUIPE, APIP	PM
Revoir et Prendre des mesures correctives	Revue interne des données et des preuves issues de toutes les actions de suivi afin d'éclairer la prise de décisions.	Au moins annuelle	Les données sur les performances, les risques, les leçons et la qualité font l'objet d'un examen du comité de pilotage et sont utilisées pour prendre des mesures correctives.	DNEJ	PM

Rapport du projet	Il sera présenté au comité de pilotage du projet et aux parties prenantes clés un rapport d'avancement qui comprendra les données sur les résultats obtenus au regard des cibles annuelles préétablies au niveau des produits, le résumé d'évaluation annuel de la qualité du projet, un registre des risques actualisé avec indication des mesures d'atténuation et tous les rapports d'évaluation et de revue établis au cours de la période considérée.	Annuelle et à la fin du projet (rapport final)		DNEJ	PM
Revue du projet (comité de pilotage)	Le mécanisme de gouvernance du projet (comité de pilotage) effectuera des revues périodiques du projet pour en évaluer la performance et examiner le Plan de travail pluriannuel afin de garantir le réalisme des budgets pour la durée du projet. La dernière année du projet, le comité de pilotage effectuera une revue du projet pour dégager les leçons à retenir, examiner les possibilités d'amplification d'échelle et diffuser les résultats et les enseignements à retenir du projet auprès des publics concernés.	À préciser (au moins annuelle)	Il convient que le comité de pilotage examine toutes les préoccupations relatives à la qualité et à la lenteur de l'avancement du projet et que des mesures de gestion soient prises pour traiter les problématiques mises en évidence.	DNEJ, APIP, DNP (MASPFE), FONIJ, ONJ, PTFs	PM

Plan d'évaluation⁵

Titre de l'évaluation	Partenaires (éventuels)	Produit associé du plan stratégique	Effet du PNUAD/DPP	Date d'achèvement prévue	Parties prenantes clés de l'évaluation	Coût et source du financement
Évaluation à mi-parcours	DNEJ, APIP, AGUIPE	La croissance et le développement profitent à tous et sont durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus	D'ici 2022, les institutions nationales, le secteur privé et les collectivités locales mettent en œuvre des politiques qui améliorent l'emploi productif et l'entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap	Décembre 2022	MJEJ, METFPE, MPPP	PNUD : 25 000
Évaluation finale	DNEJ, APIP, AGUIPE			Décembre 2024	MJEJ, METFPE, MPPP	PNUD : 50 000

⁵ Facultatif, selon les besoins

VII. PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL^{6 7}

Tous les coûts programmés et opérationnels prévus pour l'appui du projet, notamment ceux de l'appui à l'efficacité du développement et des dispositions de mise en œuvre, doivent être identifiés, estimés, chiffrés intégralement dans le budget du projet pour chacun des produits correspondants. Sont concernées ici les activités qui appuient directement le projet, telles que celles relevant des communications, des ressources humaines, des achats, du financement, des conseils de politique, de l'assurance qualité, des rapports, de la gestion, etc. Tous les services directement liés au projet doivent être indiqués de manière transparente dans le Document de projet.

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Budget prévu par année				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU			
		A1	A2	A3	A4		Total	Ressource de base PNUD	Source de financement	Montant
Produit 1 : les jeunes sont connectés et partagent leurs savoirs et savoir-faire <i>Marqueur genre : 35% femmes ; 2% personnes handicapées</i>	1.1 HUB digital, couverture nationale et gestion de la plateforme YouthConnect Guinée	222 306	315 000	280 000	78 500	895 806	799 949	Trac2		
	1.2 Les activités fédératives et de connexion des jeunes : forum, sport et culture, salons spéciaux, caravane, Bootcamps, etc	224 053	184 000	109 000	120 000	637 053	204 500	Trac1 2020	1 197 720	
	1.3 Intégration de YouthConnect dans les Axes stratégiques de la Politique de l'emploi						814756	Trac1 2021 -2023	643 680	
	SUIVI	277 590	416 000	85 000	53 000	831 590	Total PNUD 1819 205	Fédération de Russie BAD Etat guinéen	529 200 3 170 394	
Total partiel pour le produit 1						2 364 449				
Produit 2 : les jeunes sont informés et peuvent dialoguer avec les agences de l'Etat <i>Marqueur genre : 35% femmes ; 2% personnes handicapées</i>	2.1 Renforcement du mécanisme SIMT pour la levée des contraintes au fonctionnement transparent du marché du travail	0	541 950	727 550	362 050	1 631 550			ONJ, INS, APIP, AGUIPE	
	2.2 Cadre inclusif de concertation, de dialogues et d'actions concertées des jeunes	0	60 000	75 000	60 000	195 000			DNEJ	
	SUIVI									
Total partiel pour le produit 2						1 826 550				

⁶ Les définitions et classifications des coûts pour que les coûts relatifs au programme et à l'efficacité du développement soient imputés au projet sont énoncées dans la décision DP/2010/32 du Conseil d'administration.

⁷ Les modifications apportées au budget d'un projet qui affectent la portée (produits), la date d'achèvement ou les coûts estimatifs totaux du projet nécessitent une révision budgétaire formelle qui doit être signée par le comité de pilotage du projet. Dans les autres cas, le directeur de programme du PNUD peut signer seul la modification, à condition que les autres signataires n'y opposent aucune objection. Cette procédure est applicable, par exemple, lorsque le but de la modification n'est que de réévaluer les activités entre les années.

Produit 3 : les jeunes sont qualifiés et outillés pour contribuer au développement socioéconomique du pays <i>Marqueur genre : 35% femmes ; 2% personnes handicapées</i>	1.1. Education, participation des jeunes à la vie publique et Citoyenneté (volontariat communautaire)	0	245 000	270 000	270 000	785 000	DNEJ, ANVJ, VNU			
	1.2. Qualification et valorisation des compétences des jeunes pour l'accès au marché de travail (Amélioration de l'employabilité)	0	205 000	205 000	326 000	736 000	DNEJ, AGUIPE, METFPE			
	1.3. Soutien aux initiatives créatrices des jeunes (indépendants et entrepreneur)	0	167 000	137 000	150 000	454 000	APIP, incubateurs IMF			
	1.4. Promotion de la finance inclusive et renforcement des capacités institutionnelles et d'intervention du secteur de la Micro finance	0	40 000	58 000	55 000	153 000	IMF			
	SUIVI									
Total partiel pour le produit 1										
	ÉVALUATION		25 000		50 000	75 000	PNUD			
	Appui général à la gestion	76 000	120 000	125 000	100 000	421 000				
	TOTAL PAR AN	799 949	231 8950	2071550	1624550	6 814 999				
	Frais gestion	63 996	185 516	165 724	129 964	545 200				
	TOTAL GENERAL	863 945	2504466	2237274	1754514	7 360 199				7 360 199

VIII. MODALITÉS DE GOUVERNANCE ET DE GESTION

1. Configuration institutionnelle

Le programme est une Exécution Nationale (NIM) et implique le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MJEJ), au travers de sa Direction Nationale de l'Emploi des Jeunes (DNEJ) qui assure la coordination du projet. Le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion féminine et de l'Enfance (MASPFE), l'Agence Guinéenne pour l'Emploi (AGUIPE), l'Agence pour la Promotion des Investissements privés (APIP), la Primature, la Présidence via les initiatives présidentielles (ASCAD, ANIES) sont les partenaires nationaux principaux. D'autres Ministères et agences publiques ou privées viendront s'associer au fur et à mesure du développement du projet

Comme toute stratégie, la gestion du programme YouthConnekt Guinée implique le pilotage et l'orientation des activités, la réalisation de travaux techniques de mise en œuvre, l'animation et l'impulsion des acteurs concernés, l'évaluation et la proposition d'éventuels amendements et corrections, la coordination.

La responsabilité de ces différentes fonctions repose sur un schéma institutionnel comprenant trois structures majeures :

- Un Comité de Pilotage ;
- Un Comité de gestion et de suivi de la mise en œuvre ;
- La Coordination Nationale ;

1.1. Le Comité de Pilotage est l'organe qui assure la gouvernance stratégique du projet à l'échelle nationale. Il gouverne et assure de ce fait l'orientation stratégique du projet. Il se réunit au moins deux fois par an pour procéder à l'évaluation du niveau de mise en œuvre des activités du Programme, apporter les correctifs par rapport aux orientations politiques et économiques du pays et favoriser la mobilisation de ressources complémentaires. En tant qu'organe délibérant, le CP assure la gouvernance du projet et joue les rôles d'approbation, de surveillance stratégique des activités d'exécution et de conseils. Il approuve prioritairement le Plan de Travail Annuel ainsi que le budget alloué aux activités prévues dans le cadre de son exécution. Il approuve également :

- le rapport des activités réalisées au titre du Plan de Travail approuvé de l'exercice ;
- le rapport d'audit externe annuel réalisé au titre de l'exercice écoulé ;
- les rapports d'avancement de l'exécution du projet ;
- l'état des ressources financières du Programme
- l'état des ressources financières allouées aux différents partenaires

Enfin, le CP devra veiller à la mobilisation des fonds de contrepartie prévus au titre de l'accord de coopération

Le CP est présidé par le Ministère de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes et a pour Vice-Président la Représentation Résidente Pays du PNUD. Il ressemble tous les partenaires et parties prenantes du YouthConnekt Guinée y compris la représentation des jeunes.

1.2. Le Comité technique de Gestion et de Suivi comprend les différents projets du YouthConnekt Guinée sous la Direction du team leader du Cluster Transformation économique et gestion du capital naturel.

Le CGS est chargé de :

- Adopter les activités techniques et les projets des composantes opérationnelles du Programme et s'assurer de leur réalisation effective, dans les délais impartis ;
- Evaluer le niveau de réalisation des activités et faire, des propositions d'amélioration ;
- Recevoir, discuter et adopter les rapports et tous documents produits par la Coordination de YC Guinée ;
- Adopter les nouvelles activités admises pour financement en correction du PTA initial ainsi que leur budget
- Ce Comité se réunit en session ordinaire une fois tous les deux mois et à chaque fois que besoin sera utile.

1.3. La Coordination nationale est assurée par une équipe de gestion qui assure la coordination d'ensemble du Programme. Concrètement, la Coordination Nationale est chargée :

- De veiller à la programmation et l'exécution technique des activités des différentes composantes du programme par les structures d'exécution et partenaires publiques et privées dont les missions et compétences sont le plus en adéquation avec les activités à mener ;
- De réaliser, au besoin en associant la partie gouvernementale, des visites de terrain pour évaluer le niveau de mise en œuvre du programme ;
- De convoquer les réunions du CP et du CGS et produire à leur intention, des rapports d'activités ;
- De préparer la documentation nécessaire à l'évaluation du programme par le CP, le PNUD et le Gouvernement

2. Configuration opérationnelle

2.1. Unité de Gestion du Programme (Coordination Nationale)

L'Unité de Gestion du Programme est l'organe d'exécution et assure de ce fait la gestion quotidienne des activités du programme. Elle devra respecter minutieusement les dispositions de l'Accord de coopération, celles du rapport d'évaluation du programme et celles du manuel d'exécution du programme.

L'UGP a pour mission d'assurer la coordination des différents projets du programme. Elle doit également :

- Assurer la gestion des liaisons fonctionnelles entre le programme et les Ministères et autres partenaires impliqués dans l'exécution du projet.
- Assurer le respect des procédures en vigueur relatifs à l'exécution du programme tant en termes d'acquisition d'équipements, de fournitures, de services de consultants que de réalisations d'ouvrage dans le cadre de financement de Sous-Projets approuvés par le comité de gestion et de suivi ;
- Assurer l'organisation et le suivi des activités en particulier celles de renforcement des capacités nécessaires au titre de l'exécution des projets en faveur des partenaires et de la société civile ;
- Assurer le développement des relations avec les banques et les Institutions de Microfinance respectivement pour la gestion des ressources financières allouées au titre des différentes composantes notamment l'accès aux micro-crédits par les jeunes et les femmes
- Préparer les demandes de paiement aux Prestataires, aux fournisseurs, assistants techniques et structures de formation pour les diverses prestations à délivrer dans le cadre de l'exécution du projet ;
- Préparer et soumettre au CP et au PNUD le programme de travail et le budget de l'exercice ;
- Veiller à la bonne circulation de l'information tant au niveau des structures institutionnelles qu'à celui des Ministères et des autres structures impliquées dans l'exécution du projet ;
- Veiller à lever ou à faire lever tous les goulots d'étranglement qui empêcheraient la bonne exécution du programme dans les délais requis, dans le rapport d'évaluation du projet et dans l'accord de coopération ;
- Préparer l'organisation et faciliter le déroulement des différentes missions liées aux audits externes, aux revues à mi-parcours, et aux évaluations ;
- Organiser et faciliter la tenue des sessions du Comité de pilotage et du comité de gestion et de suivi
- Elaborer et transmettre au CP et au PNUD les rapports d'activités trimestriels et annuels.

2.1.1. Rôles et fonctions de l'équipe de gestion

L'organigramme de la coordination nationale comporte essentiellement

1. le Directeur National

Le Directeur National du YC Guinée est nommé par le Gouvernement. La Directrice Nationale de l'emploi jeunes assume cette fonction. En tant que représentant du Gouvernement, elle est responsable du patrimoine du projet et en assure également la protection. Elle est également responsable de la bonne exécution des composantes du programme et veille à la résolution des problèmes critiques qui pourraient dangereusement affecter l'exécution du projet.

Le Directeur National assure la gouvernance du Programme YC Guinée et joue les rôles d'approbation des actions notamment des ressources allouées à différents projets/organisations, de surveillance stratégique conformément aux dispositions du Plan d'action du programme pays (PAPP) et de conseils. Enfin, il engage les démarches nécessaires pour la mobilisation des fonds de contrepartie prévus au titre du projet.

2. le Coordonnateur National

Le Coordonnateur National assure la gestion quotidienne du programme et de ses composantes. Son mandat couvre cinq (5) grandes catégories de tâches : (i) la programmation opérationnelle des activités ; (ii) l'organisation des différents pôles d'activités et composantes ; (iii) la supervision de l'exécution des activités programmées (solutionner au besoin les différents problèmes qui se sont posés) ; (iv) le contrôle des activités exécutées, l'audit interne et externe ; et (v) l'élaboration des différents rapports pour le CP, le PNUD et le Gouvernement.

Le Coordonnateur National est responsable des ressources allouées (matérielles, humaines et financières) au titre du YouthConnekt et en assure la gestion. En plus des responsabilités liées à l'exécution des activités planifiées dans les composantes, il doit s'assurer à tout moment et à tous les niveaux que les procédures comptables et financières sont respectées et même en cas d'urgence. Il est responsable de l'ensemble du personnel et en assure l'évaluation. Il a pour mission de préparer l'organisation et faciliter le déroulement des différentes missions liées aux audits externes, aux revues à mi-parcours, et aux évaluations. Sa mission exige beaucoup d'initiatives et de prises de décisions et sa performance est déterminée à travers le Taux d'Exécution du Programme de Travail approuvé par le CP et l'avis motivés des auditeurs externes et des évaluateurs. Il assure la représentation de la Coordination Nationale du Programme.

3. les Experts nationaux

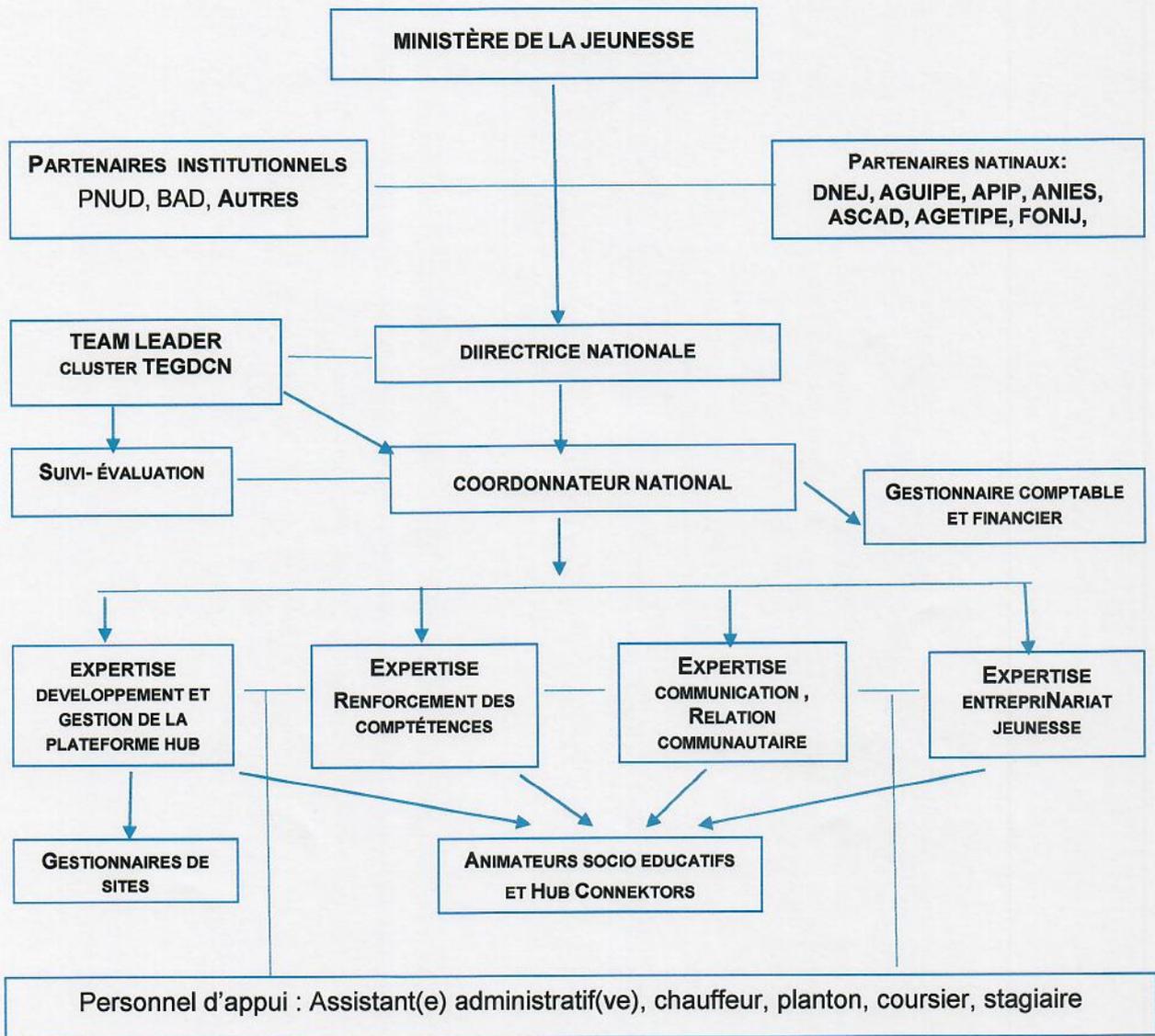
Les Experts Nationaux ont pour mission d'appuyer l'Unité de gestion de coordination du programme dans ses tâches quotidiennes de suivi des projets, le développement de partenariat et la mobilisation des ressources. Leurs attributions sont essentiellement centrées sur les questions pour lesquelles ils offrent une expertise : Communication, Développement et gestion de la plateforme et sites digitales, renforcement et valorisation des compétences, Entrepreneuriat jeunes, Suivi évaluation, Administration, Gestion comptabilité.

Ils maintiennent un lien étroit entre tous les acteurs intervenant dans la mise en œuvre du Programme, appuient les partenaires dans la formulation des résultats, produits et indicateurs de suivi et la finalisation des documents de projet. Ils assurent l'orientation des partenaires dans la mise en œuvre des activités, effectuent des missions de terrain, le contrôle de premier niveau et l'approbation des ordres de paiement et pièces justificatives.

4. Le Personnel d'Appui sera composé de : les chauffeurs, le Planton, le chargé de courses, le technicien de surface, et des stagiaires (temporaire) qui pourrait être compété selon les besoins.

Les termes de référence de chacun de ces postes est élaboré et fera objet de recrutement selon les procédures en vigueur au PNUD

2.2. Structure organisationnelle du projet



IX. CADRE JURIDIQUE

L'option a sera celle applicable à ce programme à savoir :

Option a. Lorsque le gouvernement du pays a signé l'[Accord de base type en matière d'assistance \(SBAA\)](#)

Le présent Document de projet est l'instrument défini à l'article 1 de l'Accord de base type en matière d'assistance (« SBAA ») entre le gouvernement de [pays] et le PNUD, signé le [date]. Toutes les références faites dans le SBAA à « l'Organisation chargée de l'exécution » sont réputées faire référence au « Partenaire de réalisation ».

Le présent projet sera réalisé par [nom de l'organisme] (« Partenaire de réalisation ») conformément à ses réglementations financières, règles, pratiques et procédures, seulement dans la mesure où elles ne contreviennent pas aux principes du Règlement financier et des Règles de gestion financière du PNUD. Lorsque la gouvernance financière d'un Partenaire de réalisation ne prévoit pas les mesures nécessaires pour garantir le meilleur rapport qualité/prix, l'équité, l'intégrité, la transparence et une concurrence internationale effective, c'est la gouvernance financière du PNUD qui s'applique.

X. GESTION DES RISQUES

[N.B. : Veuillez choisir une seule des options ci-dessous, selon qu'il convient, et supprimer les autres options du Document de projet.]

Option a. Entité gouvernementale (modalité de réalisation nationale - NIM)

1. Conformément aux dispositions de l'Article III du SBAA [ou des Dispositions supplémentaires du Document de projet], la responsabilité de la sécurité du Partenaire de réalisation et de son personnel et de ses biens, et de la propriété du PNUD sous la garde du Partenaire de réalisation, relève du Partenaire de réalisation. À cette fin, le Partenaire de réalisation :
 - a) met en place un plan de sécurité approprié et veille à son administration, compte tenu de la situation en matière de sécurité dans le pays où le projet est réalisé;
 - b) assume tous les risques et toutes les responsabilités liés à la mise en œuvre de la sécurité du Partenaire de réalisation et assure la mise en œuvre complète du plan de sécurité.
2. Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place et de suggérer que des modifications y soient apportées si nécessaire. Le défaut de mise en place et de mise en œuvre d'un plan de sécurité approprié tel que requis en vertu du présent document sera réputé constituer un manquement aux obligations du Partenaire de réalisation au titre du présent Document de projet.
3. Le Partenaire de réalisation convient de déployer tous les efforts raisonnables pour faire en sorte qu'aucuns des fonds du PNUD reçus en vertu du Document de projet ne soient utilisés pour financer des personnes physiques ou morales associées au terrorisme et à ce que les bénéficiaires de toute somme remise par le PNUD dans le cadre de ces dispositions ne figurent pas sur la liste administrée par le Comité du Conseil de sécurité établie en vertu de la résolution 1267 (1999), laquelle liste peut être consultée à https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/aq_sanctions_list.
4. La durabilité sociale et environnementale du projet sera favorisée par l'application des normes du PNUD en la matière (<http://www.undp.org/ses>) et du mécanisme de responsabilisation connexe (<http://www.undp.org/secu-srm>).
5. Le Partenaire de réalisation est tenu : a) de mener les activités liées au projet et au programme en accord avec les normes du PNUD en matière sociale et environnementale, b) de mettre en œuvre tout plan de gestion ou d'atténuation élaboré pour le projet ou programme en conformité avec ces normes, et c) de s'employer de manière constructive et opportune à répondre à toute préoccupation et plainte émise par le biais du mécanisme de responsabilisation. Le PNUD veillera à ce que les communautés et autres parties prenantes au projet soient informées du mécanisme de responsabilisation et y aient accès.
6. Tous les signataires du Document de projet sont tenus de coopérer de bonne foi à toute activité d'évaluation des engagements ou de respect des normes sociales et environnementales du PNUD en rapport avec le

programme ou projet. Ceci inclut l'octroi de l'accès aux sites du projet au personnel correspondant et aux informations et à la documentation.

7. Le Partenaire de réalisation prendra des mesures appropriées de prévention du mésusage des fonds, de la fraude ou de la corruption du fait de ses personnels officiels, des consultants, des parties responsables, des sous-traitants et des sous-bénéficiaires dans la réalisation du projet ou l'emploi des fonds du PNUD. Le Partenaire de réalisation veillera à ce que ses politiques de gestion financière et de lutte contre la corruption et la fraude soient en place et appliquées pour tous les financements reçus provenant du PNUD ou acheminés par l'intermédiaire de celui-ci.
8. Les exigences énoncées dans les documents suivants en vigueur à la date de la signature du Document de projet s'appliquent au Partenaire de réalisation : a) la Politique du PNUD en matière de fraude et autres pratiques de corruption et b) les Directives relatives aux enquêtes du Bureau de l'audit et des enquêtes du PNUD. Le Partenaire de réalisation accepte les exigences énoncées dans les documents ci-dessus, qui font partie intégrante du présent Document de projet et sont disponibles en ligne à www.undp.org.
9. Au cas où il s'impose de procéder à une enquête, le PNUD a l'obligation d'enquêter sur tout aspect de ses projets et programmes. Le Partenaire de réalisation est tenu d'accorder sa pleine coopération, notamment en mettant à disposition le personnel et la documentation appropriée et en accordant l'accès aux locaux du Partenaire de réalisation (et à ceux de ses consultants, des parties responsables, des sous-traitants et des sous-bénéficiaires) à ces fins, à des heures et dans des conditions raisonnables ainsi que peut l'exiger l'objet de l'enquête. Au cas où l'exécution de cette obligation serait sujette à une limite, le PNUD consulte le Partenaire de réalisation pour trouver une solution.
10. Les signataires du présent Document de projet s'informent promptement les uns les autres de tout cas éventuel d'emploi inapproprié de fonds ou d'allégation crédible de fraude ou de corruption en respectant dûment la confidentialité de cette information.

Lorsque le Partenaire de réalisation a connaissance de ce qu'un projet ou une activité du PNUD fait, en tout ou en partie, l'objet d'une enquête suite à des allégations de fraude/corruption, il en informe le représentant résident/chef de bureau du PNUD, qui en informe promptement le Bureau de l'audit et des enquêtes (OAI) du PNUD. Le Partenaire de réalisation fournit des informations périodiques au responsable du PNUD dans le pays et à l'OAI sur le statut de ladite enquête et sur les actions y afférentes.

11. Le PNUD a droit à un remboursement de la part du Partenaire de réalisation de tous les fonds fournis qui ont été employés de manière inappropriée, notamment par fraude ou corruption, ou versés d'autre manière de façon non conforme aux dispositions du Document de projet. Cette somme peut être déduite par le PNUD de tout paiement dû au Partenaire de réalisation au titre du présent accord ou de tout autre. Le recouvrement de cette somme par le PNUD ne diminue pas ni ne limite les obligations du Partenaire de réalisation au titre du présent Document de projet.

Lorsque ces fonds n'ont pas été remboursés au PNUD, le Partenaire de réalisation convient que les donateurs du PNUD (notamment le gouvernement) dont le financement est la source, en tout ou en partie, des fonds attribués aux activités figurant dans le présent Document de projet, peuvent se retourner contre lui pour recouvrer tous fonds dont il a été déterminé par le PNUD qu'ils ont été employés de manière inappropriée, notamment par fraude ou corruption, ou versés d'autre manière de façon non conforme aux dispositions du Document de projet.

N.B.: Le terme « Document de projet » employé dans la présente clause est à interpréter comme incluant tout accord subsidiaire pertinent au titre du présent Document de projet, et notamment les accords avec les parties responsables, sous-traitants et sous-bénéficiaires.

12. Chaque contrat émis par le Partenaire de réalisation en rapport avec le présent Document de projet doit comporter une disposition selon laquelle il ne saurait être accordé, reçu ou promis de redevances, gratifications, rabais, cadeaux, commissions ni autres paiements, si ce n'est ceux qui figurent dans la proposition, en rapport avec le processus de sélection ou de réalisation du contrat, et prévoyant que le bénéficiaire de fonds du Partenaire de réalisation est tenu de coopérer avec toute enquête et tout audit après paiement quels qu'ils soient.
13. Au cas où le PNUD s'adresserait aux autorités nationales compétentes pour entamer des actions juridiques appropriées concernant toute faute présumée en rapport avec le projet, le gouvernement veillera à ce que lesdites autorités nationales enquêtent activement sur l'affaire et prennent des mesures juridiques appropriées à l'encontre de toutes les personnes dont il aura été déterminé qu'elles ont participé à la commission de la faute, recouvrent les fonds et rendent tous les fonds recouverts au PNUD.

14. Le Partenaire de réalisation est tenu de veiller à ce que toutes ses obligations énoncées dans la présente section à la rubrique « gestion des risques » soient transférées à chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire et à ce que toutes les clauses de la présente section intitulées « clauses standard de gestion des risques » soient incluses, *mutatis mutandis*, dans tous les sous-contrats ou sous-accords conclus suite au présent Document de projet.

XI. ANNEXES

1. **Rapport sur l'assurance qualité du projet**
2. **Modèle d'Examen préalable social et environnemental**, comprenant les évaluations sociales et environnementales ou les plans de gestion additionnels selon qu'il convient. *(N.B.: L'examen préalable des NES n'est pas requis pour les projets pour lesquels le PNUD est uniquement l'agent d'administration et/ou les projets consistant exclusivement de rapports, de la coordination d'événements, de formations, d'ateliers, de réunions, de conférences, de la préparation de matériels de communication, du renforcement des capacités des partenaires à participer aux négociations et aux conférences internationales, de la coordination de partenariats et de la gestion de réseaux, ou les projets régionaux/globaux sans activités au niveau national).*
3. **Analyse des risques.** Utilisez le [modèle de Registre des risques](#) standard. Veuillez vous reporter aux instructions contenus dans la [Description des éléments à livrer du Registre des risques](#).
4. **Évaluation des capacités :** Résultats des évaluations des capacités du Partenaire de réalisation (y inclus de la micro-évaluation de la HACT).
5. **Termes de référence du Comité de pilotage du projet et termes de référence des postes clés de gestion.**

ÉVALUATION DE L'ASSURANCE QUALITE (AQ) DU PROJET : CONCEPTION ET APPROBATION

Projet : Programme - Renforcement des compétences et connexion des jeunes pour leur insertion socioéconomique "YouthConnekt Guinée"- **Projet ID : 00104364**

PROJET GLOBAL

EXEMPLAIRE (5) ●●●●●	TRÈS SATISFAISANT (4) ●●●●○	SATISFAISANT (3) ●●●○○	AMÉLIORATION DES BESOINS (2) ●●○○○	INSUFFISANT (1) ●○○○○
Au moins quatre critères sont classés exemplaire, et tous les critères sont classés haut ou exemplaire.	Tous les critères sont jugés satisfaisants ou supérieurs, et au moins quatre critères sont classés haut ou exemplaire.	Au moins six critères sont jugés satisfaisants ou supérieurs, et un seul peut être évalué amélioration des besoins. Le critère de principe doit être évalué satisfaisant ou supérieur.	Au moins trois critères sont jugés satisfaisants ou supérieurs, et seulement quatre critères peuvent être évalués Amélioration des besoins.	Un ou plusieurs critères sont jugés inadéquats, ou cinq critères ou plus sont évalués Amélioration des besoins.

Décision

- **APPROUVE** - le projet est de qualité suffisante pour être approuvé dans sa forme actuelle. Toute mesure de gestion doit être abordée en temps opportun.
- **APPROUVE AVEC QUALIFICATIONS** - le projet a des problèmes qui doivent être abordés avant que le document de projet puisse être approuvé. Toute mesure de gestion doit être abordée en temps opportun.
- **DESAPPROUVE** - le projet a des problèmes importants qui devraient empêcher le projet d'être approuvé tel qu'il est rédigé.

CRITÈRES DE NOTATION

Pour toutes les questions, sélectionnez l'option qui reflète le mieux le projet

STRATÉGIQUE

<p>1. Le projet précise-t-il comment il contribuera à un changement de niveau supérieur grâce à un lien avec la théorie du changement du projet/programme ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3: Le projet est clairement lié à la théorie du changement du programme. Il a une voie de changement explicite qui explique comment le projet contribuera au changement au niveau des résultats et pourquoi la stratégie du projet mènera probablement à ce changement. Cette analyse est étayée par des preuves crédibles de ce qui fonctionne efficacement dans ce contexte et comprend des hypothèses et des risques. • 2: Le projet est clairement lié à la théorie du changement du programme. Il a une voie de changement qui explique comment le projet contribuera au changement au niveau des résultats et pourquoi la stratégie du projet mènera probablement à ce changement. • 1: Le document de projet peut-il décrire en termes génériques comment le projet contribuera aux résultats de développement, sans un lien explicite à la théorie du changement du projet <p><i>*Remarque : Les projets qui ne contribuent pas à un programme doivent avoir une théorie du changement propre à un projet. Voir question alternative sous l'ampoule pour ces cas.</i></p>	3	2
	1	
	<p style="text-align: center;">Evidence</p> <p>La théorie du changement Session III.1 est soutenue par un parcours d'insertion de 6 étapes en fonction du devenir professionnel souhaité par le jeunes. Elle tient compte des causes et des barrières du cadre administratif de l'emploi en Guinée et propose une implication du programme pour son amélioration.</p>	
<p>2. Le projet est-il aligné sur le Plan stratégique (SP) du PNUD ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3: Le projet répond à au moins un des paramètres de développement tel que spécifié dans le Plan ⁸ stratégique et adapte au moins une solution ⁹signature. Le projet comprend tous les indicateurs IRRF de sortie SP pertinents s. (tout doit être vrai) • 2: Le projet répond à au moins un des paramètres de développement tel que spécifié dans le Plan stratégique⁴. Le du projet contribue au moins à un indicateur des produits SP, le cas échéant. (les deux doivent être vraies) • 1: Le projet répond aux besoins identifiés d'un partenaire, mais ce besoin ne relève pas du Plan stratégique du PNUD. Sélectionnez également cette option si l'un des indicateurs SP pertinents est inclus dans le IRRF. 	3	2
	1	
	<p style="text-align: center;">Evidence</p> <p>Le projet répond au paramètre de développement C du Plan Stratégique et adopte les solutions A, B et F. Il répond à 14 indicateurs IRRF du plan stratégique du PNUD.</p>	

⁸ Les trois paramètres de développement du Plan stratégique 2018-2021 du PNUD sont les moyens : a) éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions ; b) Accélérer les transformations structurelles pour le développement durable ; c) Renforcer la résilience aux chocs et aux crises

⁹ Les six solutions distinctives du Plan stratégique 2018-2021 du PNUD sont les suivantes : a) Garder les gens hors de la pauvreté; b) Renforcer une gouvernance efficace, inclusive et responsable; c) Améliorer les capacités nationales de prévention et de rétablissement des sociétés résilientes; d) Promouvoir des solutions basées sur la nature pour une planète durable; e) Combler le déficit énergétique; f) Renforcer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

<p>3. Le projet est-il lié aux résultats du programme ? (c.-à-d. Plan de travail/CPD, du Groupe de résultats de l'UNDAF, Plan stratégique IRRF pour les projets mondiaux/interventions stratégiques qui ne font pas partie d'un programme)</p> <p>Effet contribuant (PNUAD/DPP, DPR ou DPM) : <i>Effet 4 : D'ici 2022, les institutions nationales, le secteur privé et les collectivités locales mettent en œuvre des politiques qui améliorent l'emploi productif et l'entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap</i></p> <p>Produit(s) indicatif(s) avec marqueur genre² : <i>Produit 4.1 : Des mécanismes et des programmes favorables à la création d'emplois et à la promotion de l'entrepreneuriat pour l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, y compris des personnes vivant avec un handicap sont élaborés et mis en œuvre</i> <i>Produit 4.2 : Les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec un handicap disposent des compétences entrepreneuriales, techniques et managériales</i></p> <p>Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD : La croissance et le développement profitent à tous et sont durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus</p> <p>Résultats CPD : 2.1 Les Organisations de la société civile et les associations d'agriculteurs sont mieux organisés et équipés pour promouvoir leurs activités Résultat CPD : 2.2. Les femmes et les jeunes bénéficient d'activités génératrices de revenus et d'un travail décent dans les secteurs ruraux et de la pêche Résultat CPD : 2.3. Les capacités de l'Institut national de statistique sont renforcées pour fournir des données et des analyses de qualité aux fins du suivi et de l'évaluation de la planification du développement et de la prise de décisions</p>	<table border="1"> <tr> <td style="text-align: center;">Oui</td> <td style="text-align: center;">Non</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Evidence</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Le projet est aligné à l'effet 4 et aux produits 4.1 et 4.2. de l'UNDAF 2018-2022, aux produits 2.1 et 2.2 du CPD 2018-2022 et contribue au renseignement des indicateurs du cadre de résultat du plan stratégique 2018-2021.</td> </tr> </table>	Oui	Non	Evidence		Le projet est aligné à l'effet 4 et aux produits 4.1 et 4.2. de l'UNDAF 2018-2022, aux produits 2.1 et 2.2 du CPD 2018-2022 et contribue au renseignement des indicateurs du cadre de résultat du plan stratégique 2018-2021.			
Oui	Non								
Evidence									
Le projet est aligné à l'effet 4 et aux produits 4.1 et 4.2. de l'UNDAF 2018-2022, aux produits 2.1 et 2.2 du CPD 2018-2022 et contribue au renseignement des indicateurs du cadre de résultat du plan stratégique 2018-2021.									
PERTINENCE									
<p>4. Les groupes cibles du projet sont-ils les plus éloignés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 : Les groupes cibles sont clairement spécifiés, en accordant la priorité aux groupes discriminés et marginalisés, les plus éloignés, identifiés au moyen d'un processus rigoureux fondé sur des preuves. 2 : Les groupes cibles sont clairement spécifiés, hiérarchisant les groupes les plus éloignés. 1 : Les groupes cibles ne sont pas clairement spécifiés. <p><i>*Remarque : Des mesures de gestion doivent être prises pour un score de 1. Les projets qui renforcent les capacités institutionnelles devraient tout de même identifier des groupes ciblés pour justifier</i></p>	<table border="1"> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Evidence</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Le Projet adresse un parcours spécifique aux jeunes selon leur situation économique et sociale y compris les disparités de genre. Il concerne tant le secteur public, le secteur privé que les Organisations de la société civile dont les structures factières et d'encadrement des jeunes. Les différentes composantes du projet adressent tous les groupes cibles et leur participation effective est assurée. Les parties prenantes et leurs plans d'engagement sont spécifiés dans le produc.</td> </tr> </table>	3	2	1		Evidence		Le Projet adresse un parcours spécifique aux jeunes selon leur situation économique et sociale y compris les disparités de genre. Il concerne tant le secteur public, le secteur privé que les Organisations de la société civile dont les structures factières et d'encadrement des jeunes. Les différentes composantes du projet adressent tous les groupes cibles et leur participation effective est assurée. Les parties prenantes et leurs plans d'engagement sont spécifiés dans le produc.	
3	2								
1									
Evidence									
Le Projet adresse un parcours spécifique aux jeunes selon leur situation économique et sociale y compris les disparités de genre. Il concerne tant le secteur public, le secteur privé que les Organisations de la société civile dont les structures factières et d'encadrement des jeunes. Les différentes composantes du projet adressent tous les groupes cibles et leur participation effective est assurée. Les parties prenantes et leurs plans d'engagement sont spécifiés dans le produc.									
<p>5. Les connaissances, les bonnes pratiques et les leçons apprises par le passé et d'autres ont-elles influencé la conception du projet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 : Les connaissances et les leçons tirées de données crédibles provenant de sources telles que l'évaluation, les politiques/stratégies d'entreprise et/ou la surveillance ont été explicitement utilisées, avec un référencement approprié, pour justifier l'approche utilisée par le projet. 2 : La conception du projet mentionne les connaissances et les leçons apprises et tirées de données probantes ou de sources, mais n'a pas été utilisée pour justifier l'approche choisie. 1 : Il y a peu ou pas de mention des connaissances et des leçons apprises qui éclairent la conception du projet. Toutes les références faites sont anecdotiques et ne sont pas étayées par des éléments de preuve. <p><i>*Remarque : Il faut donner une action de gestion ou une justification de gestion solide pour une note de 1</i></p>	<table border="1"> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Evidence</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Le projet fortifie les expériences du PNUD en matière de jeunesse et emploi des jeunes. Il associe tous les projets " jeunes, femmes, PVH" en cour d'exécution. Les leçons apprises, les connaissances et les bonnes pratiques de ces projets PNUD ont été exploitées dans la formulation du présent programme.</td> </tr> </table>	3	2	1		Evidence		Le projet fortifie les expériences du PNUD en matière de jeunesse et emploi des jeunes. Il associe tous les projets " jeunes, femmes, PVH" en cour d'exécution. Les leçons apprises, les connaissances et les bonnes pratiques de ces projets PNUD ont été exploitées dans la formulation du présent programme.	
3	2								
1									
Evidence									
Le projet fortifie les expériences du PNUD en matière de jeunesse et emploi des jeunes. Il associe tous les projets " jeunes, femmes, PVH" en cour d'exécution. Les leçons apprises, les connaissances et les bonnes pratiques de ces projets PNUD ont été exploitées dans la formulation du présent programme.									
<p>6. Le PNUD a-t-il un net avantage à s'engager dans le rôle envisagé par le projet vis-à-vis des partenaires nationaux/régionaux/mondiaux et d'autres acteurs ?</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 : Une analyse a été menée sur le rôle des autres partenaires dans le domaine où le projet a l'intention de fonctionner, et des preuves crédibles appuient l'engagement proposé du PNUD et des partenaires par le biais du projet, y compris l'identification des partenaires financiers potentiels. Il est clair comment les résultats obtenus par les partenaires compléteront les résultats escomptés du projet et une stratégie de communication est en place pour communiquer les résultats et accroître la visibilité vis-à-vis des partenaires clés. Options pour la coopération sud-sud et triangulaire ont été considérés, le cas échéant. (tout doit être vrai) 2 : Des analyses ont été menées sur le rôle d'autres partenaires dans le domaine où le projet a l'intention de fonctionner, et des données probantes relativement limitées appuient l'engagement et la division proposés du travail entre le PNUD et les partenaires dans le cadre du projet, avec des stratégies ou des plans de financement et de communication peu clairs. 	<table border="1"> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Evidence</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Le projet repose sur une initiative panafricaine. Toutes les opportunités de coopération Sud-Sud ont été identifiées pendant la conception du projet. Le PNUD travaille de manière synergique avec toutes les initiatives "jeunes et emploi" du Ministère de la jeunesse qui assure le leadership de ce programme. Cela qui permet d'augmenter l'efficacité de la mobilisation des ressources et d'éviter les chevauchements thématiques et le double financement.</td> </tr> </table>	3	2	1		Evidence		Le projet repose sur une initiative panafricaine. Toutes les opportunités de coopération Sud-Sud ont été identifiées pendant la conception du projet. Le PNUD travaille de manière synergique avec toutes les initiatives "jeunes et emploi" du Ministère de la jeunesse qui assure le leadership de ce programme. Cela qui permet d'augmenter l'efficacité de la mobilisation des ressources et d'éviter les chevauchements thématiques et le double financement.	
3	2								
1									
Evidence									
Le projet repose sur une initiative panafricaine. Toutes les opportunités de coopération Sud-Sud ont été identifiées pendant la conception du projet. Le PNUD travaille de manière synergique avec toutes les initiatives "jeunes et emploi" du Ministère de la jeunesse qui assure le leadership de ce programme. Cela qui permet d'augmenter l'efficacité de la mobilisation des ressources et d'éviter les chevauchements thématiques et le double financement.									

<ul style="list-style-type: none"> • 1 : Aucune analyse claire n'a été effectuée sur le rôle des autres partenaires dans le domaine où le projet a l'intention de fonctionner. Il y a un risque que le projet se chevauche et/ou ne se coordonne pas avec les interventions des partenaires dans ce domaine. Les options de coopération sud-sud et triangulaire n'ont pas été envisagées, malgré sa pertinence potentielle. <p>*Remarque : Il faut donner une action de gestion ou une justification de gestion solide pour une note de 1</p>	Des participations financières au projets sont annoncées et les partenaires nationaux d'exécution sont identifiés Les engagements et responsabilités de la partie nationale sont clairement définies et acceptés avec un début de mise en oeuvre..	
NORMES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES		
<p>7. Le projet applique-t-il une approche fondée sur les droits de l'homme ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 : Le projet est-il guidé par les droits de l'homme et intègre les principes de responsabilité, la participation significative, et sur la discrimination dans la stratégie du projet. Le projet respecte les lois et normes internationales et nationales pertinentes. Toute incidence négative potentielle sur la jouissance des droits de la personne a été rigoureusement identifiée et évaluée comme pertinente, les mesures d'atténuation et de gestion appropriées étant intégrées à la conception et au budget du projet. (tout doit être vrai) • 2 : Le projet est-il guidé par les droits de l'homme en accordant la priorité à la responsabilité, à la participation significative et à la non-discrimination. Les répercussions négatives potentielles sur la jouissance des droits de la personne ont été identifiées et évaluées comme pertinentes, et des mesures d'atténuation et de gestion appropriées ont été incorporées dans la conception et le budget du projet (les deux doivent être vraies) • 1 : Aucune preuve que le projet est guidé par les droits de l'homme. On a examiné des preuves limitées ou nulles que des effets négatifs potentiels sur la jouissance des droits de la personne ont été pris en considération. <p>Remarque : Il faut donner une action de gestion ou une justification de gestion solide pour une note de 1</p>	3	2
1		
Evidence		
Le projet repose sur l'utilisation d'un Hub digital de connexion des jeunes. Le respect des propriétés intellectuelles et des droits de la personne est une obligation. Le programme élabore un mode opératoire pour la publication et la gestion des informations. Il prône une approche participative et inclusive des 3 partenaires clés dans la gestion du Hub digital.		
<p>8. Est-ce qu'il projette d'utiliser l'analyse de genre dans la conception du projet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 : Une analyse participative du genre a été effectuée et les résultats de cette analyse sexospécifique guident le défi du développement, la stratégie et les résultats attendus des sections du document du projet. Les résultats et les indicateurs du cadre des résultats comprennent des références explicites à l'égalité des sexes, et des indicateurs spécifiques mesurent et surveillent les résultats pour s'assurer que les femmes bénéficient pleinement du projet. (tout doit être vrai) • 2 : Une analyse de base du genre a été effectuée et les résultats de cette analyse sont dispersés (c.-à-d. fragmentés et non cohérents) dans les sections du document de projet sur le défi et la stratégie de développement. Le cadre de résultats peut inclure certains extraits et/ou activités sensibles au genre, mais les inégalités entre les sexes ne sont pas systématiquement intégrées à chaque production. (tout doit être vrai) • 1 : La conception du projet peut ou non mentionner des informations et/ou des données sur l'impact différentiel de la situation de développement du projet sur les relations entre les sexes, les femmes et les hommes, mais les inégalités entre les sexes n'ont pas été clairement identifiées et reflétées dans le document du projet. <p>Remarque : Il faut donner une action de gestion ou une justification de gestion solide pour une note de 1</p>	3	2
1		
Evidence		
La formulation du projet se base sur une analyse du genre et sa stratégie tient compte des besoins sexospécifiques des hommes et femmes « égalité des chances » démontré également dans le cadre de la finance inclusive. Un projet spécifique 'YOUTH CONNEKT FOR WOMEN' est proposé au Trust Found Russie dont les objectifs et résultats attendus sont annexés à ce prodoc.		
<p>9. Le projet a-t-il soutenu la résilience et la durabilité des sociétés et/ou des écosystème ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 : Preuve crédible que le projet aborde les dimensions de durabilité et de résilience des défis de développement, qui sont intégrées dans la stratégie et la conception du projet. Le projet reflète les interconnexions entre les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable. Les chocs, les dangers et les impacts sociaux et environnementaux négatifs pertinents ont été identifiés et rigoureusement évalués au terme de mesures de gestion et d'atténuation appropriées intégrées à la conception et au budget du projet. (tout doit être vrai). • 2 : La conception du projet intègre les dimensions de durabilité et de résilience des défis de développement. Des chocs, des dangers et des impacts sociaux et environnementaux défavorables pertinents ont été identifiés et évalués, ainsi que des mesures de gestion et d'atténuation pertinentes intégrées à la conception et au budget du projet. (les deux doivent être vraies) • 1 : Les dimensions et les impacts du développement durable et de la résilience n'ont pas été suffisamment pris en compte. <p>Remarque : Il faut donner une action de gestion ou une justification de gestion solide pour une note de 1</p>	3	2
1		
Evidence		
Le programme vise à renforcer la résilience des jeunes et à valoriser leurs talents pour un développement économique durable. Ce renforcement commence par le savoir être indispensable pour le "vivre ensemble". La durabilité du projet est clairement défini dans la section IV: Durabilité et amplification.		

<p>10. Comment la procédure de dépistage social et environnemental (SESP) a été menée pour identifier les impacts et les risques sociaux et environnementaux potentiels ?</p> <p>Le SESP n'est pas requis pour les projets dans lesquels le PNUD est uniquement agent administratif et/ou projets composés uniquement de rapports, de coordination d'événements, de formations, d'ateliers, de réunions, de conférences et/ou de matériel de communication et de diffusion de l'information. [si oui, téléchargez la liste de contrôle complétée. Si le SESP n'est pas requis, fournir le motif de l'exemption dans la section de la preuve.]</p>	<p style="text-align: center;">Oui</p>	<p style="text-align: center;">Non</p>
Evidence		
<p>Le SESP a été fait pour ce projet (Voir annexe Prodoc)</p>		
GESTION ET SUIVI		
<p>11. Le projet a-t-il un cadre de résultats solide ?</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 : La sélection des résultats et des activités du projet est à un niveau approprié. Les résultats sont accompagnés d'indicateurs SMART axés sur les résultats qui mesurent les principaux changements attendus en matière de développement, chacun avec des sources de données crédibles et des lignes de base et des cibles définies, y compris des facteurs sensibles au genre, axés sur les groupes cibles, des indicateurs ventilés selon le sexe, le cas échéant. (tout doit être vrai) 2 : La sélection des extrants et des activités du projet est à un niveau approprié. Les résultats sont accompagnés d'indicateurs SMART axés sur les résultats, mais les lignes de base, les cibles et les sources de données peuvent ne pas encore être entièrement spécifiées. Une certaine utilisation des indicateurs axés sur le groupe cible, ventilés par sexe, le cas échéant. (tout doit être vrai) 1 : La sélection des extrants et des activités du projet n'est pas à un niveau approprié; les extrants ne sont pas accompagnés d'indicateurs SMART axés sur les résultats qui mesurent le changement escompté et n'ont pas été définis de lignes de base et d'objectifs; les sources de données ne sont pas spécifiées et/ou aucune désagrégation sexospécifique des indicateurs. (s'il y en a) <p>*Remarque : Il faut donner une action de gestion ou une justification de gestion solide pour une note de 1</p>	3	2
1		
Evidence		
<p>Le projet a une logique d'intervention et un cadre de résultat cohérent ainsi que des indicateurs mesurables et une base de référence et des objectifs vérifiables. (Voir la section VI: Cadre de Résultat du prodoc).</p>		
<p>12. Le mécanisme de gouvernance du projet est-il clairement défini dans le document de projet, y compris la composition du conseil d'administration du projet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 : Le mécanisme de gouvernance du projet est entièrement défini. Des personnes ont été spécifiées pour chaque poste dans le mécanisme de gouvernance (essentiellement tous membres du conseil de projet.) Les membres du conseil d'administration du projet se sont entendus sur leurs rôles et responsabilités tels que spécifiés dans le mandat. Les TDR du conseil de projet a été joint au document du projet. (tout doit être vrai). 2 : Le mécanisme de gouvernance du projet est défini; des institutions spécifiques sont considérées comme ayant des rôles clés en matière de gouvernance, mais les individus n'ont peut-être pas encore été spécifiés. Le document de projet énumère les responsabilités les plus importantes du conseil d'administration du projet, du directeur/gestionnaire de projet et des rôles d'assurance de la qualité. (tout doit être vrai) 1 : Le mécanisme de gouvernance du projet est vaguement défini dans le document de projet, ne mentionnant que les rôles clés qui devront être pourvus à une date ultérieure. Aucune information sur les responsabilités des postes clés dans le mécanisme de gouvernance n'est fournie. <p>Remarque : Il faut donner une action de gestion ou une justification de gestion solide pour une note de 1</p>	3	2
1		
Evidence		
<p>Le mécanisme de gouvernance du projet est défini clairement dans le prodoc (Voir la section VIII: Disposition en Matière de Gouvernance et de Gestion).</p>		
<p>13. Les risques du projet ont-ils été identifiés avec des plans clairs énoncés pour gérer et mitiger chaque risque ?</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 : Les risques liés à l'atteinte des résultats sont décrits en détail dans le journal des risques du projet, sur la base d'une analyse exhaustive fondée sur la théorie du changement, les normes sociales et environnementales et le dépistage, l'analyse de la situation, les évaluations de la capacité et d'autres analyses telles que le potentiel de financement et le risque de réputation. Les risques ont été identifiés dans le cadre d'un processus consultatif avec les principaux intervenants internes et externes. Plan clair et complet en place pour gérer et atténuer chaque risque, reflété dans la budgétisation des projets et les plans de suivi. (les deux doivent être vraies) 2 : Les risques liés à l'atteinte des résultats du projet sont identifiés dans le registre initial des risques du projet en fonction d'un niveau minimum d'analyse et de consultation, et des mesures d'atténuation sont identifiées pour chaque risque. 1 : Certains risques peuvent être identifiés dans le registre initial des risques du projet, mais aucune preuve de consultation ou d'analyse et aucune mesure claire 	3	2
1		
Evidence		
<p>Les risques sont identifiés et des mesures de mitigations apportées dans le prodoc (Voir la session IV.3: Risques et Hypothèses)</p>		

<p>d'atténuation des risques n'a été identifiée. Cette option est également sélectionnée si les risques ne sont pas clairement identifiés et/ou aucun journal des risques initiaux n'est inclus dans le document de projet.</p> <p>*Remarque : Des mesures de gestion doivent être prises pour un score de 1</p>		
EFFICIENCE		
<p>14. Des mesures spécifiques visant à assurer une utilisation rentable des ressources ont-elles été explicitement mentionnées dans la conception du projet ? Cela peut inclure, par exemple: i) l'utilisation de la théorie de l'analyse du changement pour explorer différentes options d'atteindre les résultats maximum avec les ressources disponibles; ii) l'utilisation d'une approche de gestion de portefeuille pour améliorer la rentabilité grâce à des synergies avec d'autres interventions; iii) par le biais d'opérations conjointes (p. ex., surveillance ou approvisionnement) avec d'autres partenaires; iv) le partage des ressources ou la coordination de la prestation avec d'autres projets, v) en utilisant des approches et des technologies novatrices pour réduire le coût de la prestation des services ou d'autres types d'interventions.</p> <p><i>(Remarque : Il faut fournir la preuve d'au moins une mesure pour répondre par l'affirmative à cette question)</i></p>	Oui (3)	Non (1)
	<p style="text-align: center;">Evidence</p> <p>La rentabilité et l'efficacité sont détaillées dans la session V: Gestion de Projet. Le programme YouthConnect Guinée s'inscrit dans un cadre de partenariat au niveau « ONE UN » (PNUD, UNICEF, PVNU, BIT, OIM, ITC et UNFPA) mais aussi au niveau national (Direction Nationales, Agences et services techniques déconcentrés). Il sert également de miroir pour refléter les activités de promotion des jeunes développées par les projets et programmes le Cluster « Transformation Economique & Gestion Durable du Capital Naturel » destinés à renforcer la diversification des opportunités économiques en Guinée. Il prône également la mutualisation des efforts et les synergies d'actions afin d'améliorer significativement les résultats en faveur des jeunes femmes et hommes sur le marché du travail en Guinée</p>	
<p>15. Le budget est-il justifié et étayé par des estimations valides ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 : Le budget du projet est au niveau de l'activité avec les sources de financement, et est spécifié pour la durée de la période du projet dans un budget pluriannuel. Des plans réalistes de mobilisation des ressources sont en place pour combler les composantes non financées. Les coûts sont pris en charge par des estimations valides à l'aide de repères de projets ou d'activités similaires. Les répercussions sur les coûts découlant de l'inflation et de l'exposition aux devises ont été estimées et intégrées dans le budget. Des coûts adéquats pour la surveillance, l'évaluation, les communications et la sécurité ont été pris en compte. • 2 : Le budget du projet est au niveau de l'activité avec les sources de financement, lorsque c'est possible, et est spécifié pour la durée du projet dans un budget pluriannuel, mais aucun plan de financement n'est en place. Les coûts sont pris en charge par des estimations valides basées sur les taux en vigueur. • 1 : Le budget du projet n'est pas précisé au niveau de l'activité et/ou ne peut pas être inscrit dans un budget pluriannuel. 	3	2
	<p style="text-align: center;">Evidence</p> <p>Le projet a un budget pluriannuel, avec les sources de financement et les montants à rechercher (43%). (Budget Total et Plan de Travail Pluriannuel)</p>	
<p>16. Le Country Office/Regional Hub/Global Project recouvre-t-il entièrement les coûts liés à la mise en œuvre du projet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 : Le budget couvre intégralement tous les coûts du projet qui sont imputables au projet, y compris les services de gestion de programme et d'efficacité du développement liés à la planification stratégique des programmes nationaux, à l'assurance de la qualité, au développement des pipelines, aux services de défense des politiques, aux finances, aux finances, aux marchés publics, aux ressources humaines, à l'administration, à l'émission de contrats, à la sécurité, aux voyages, aux actifs, aux services généraux, à l'information et aux communications en fonction des coûts complets conformément aux politiques en vigueur du PNUD (c.-à-d., UPL, LPL). • 2 : Le budget couvre les coûts importants du projet qui sont imputables au projet en fonction des politiques en vigueur du PNUD (c.-à-d. UPL, LPL) comme pertinents. • 1 : Le budget ne couvre pas adéquatement les coûts du projet qui sont imputables au projet, et le PNUD subventionne le projet. <p>*Remarque : L'action de gestion doit être donnée pour une note de 1. Le budget doit être révisé pour tenir pleinement compte des coûts de mise en œuvre avant le début du projet.</p>	3	2
	<p style="text-align: center;">Evidence</p> <p>Les coûts du service de projet direct (DPC) sont pris en charge par sur les Financements annoncés. Il en sera de même pour les fonds à mobiliser.</p>	

EFFICACE

17. Des groupes ciblés ont-ils participé à la conception du projet ? <ul style="list-style-type: none"> • 3 : Preuve crédible que tous les groupes ciblés, qui accordent la priorité aux populations discriminées et marginalisées qui seront impliquées ou touchées par le projet, ont participé activement à la conception du projet. Le projet a une stratégie explicite pour identifier, engager et assurer la participation significative des groupes cibles en tant qu'intervenants tout au long du projet, y compris par le biais de la surveillance et de la prise de décisions (p. ex., représentation au conseil d'administration du projet, inclusion dans les échantillons pour les évaluations, etc.) • 2 : Certaines preuves que des groupes ciblés clés ont été consultés dans la conception du projet. • 1 : Aucune preuve de engagement avec des groupes ciblés lors de la conception du projet. 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">3</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Evidence</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px;">Le projet est conçu sur la base des actions pilotes engagées en 2019 y compris la conception du Hub digital. Toutes les parties prenantes ont été associées à la formulation des différents contenus.</td> </tr> </table>	3	2	1		Evidence		Le projet est conçu sur la base des actions pilotes engagées en 2019 y compris la conception du Hub digital. Toutes les parties prenantes ont été associées à la formulation des différents contenus.	
3	2								
1									
Evidence									
Le projet est conçu sur la base des actions pilotes engagées en 2019 y compris la conception du Hub digital. Toutes les parties prenantes ont été associées à la formulation des différents contenus.									
18. Le plan de projet pour l'adaptation et la correction des cours si les activités de surveillance régulières, l'évaluation et les leçons apprises démontrent qu'il existe de meilleures approches pour atteindre les résultats escomptés et/ou les changements de circonstances au cours de la mise en œuvre ?	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Oui (3)</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Non (1)</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Evidence</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px;">Le projet prévoit une gestion adaptative qui permettra de faire des ajustements nécessaires pour l'obtention des résultats attendus.</td> </tr> </table>	Oui (3)	Non (1)	Evidence		Le projet prévoit une gestion adaptative qui permettra de faire des ajustements nécessaires pour l'obtention des résultats attendus.			
Oui (3)	Non (1)								
Evidence									
Le projet prévoit une gestion adaptative qui permettra de faire des ajustements nécessaires pour l'obtention des résultats attendus.									
19. Le marqueur de genre pour tous les résultats du projet est noté à GEN2 ou GEN3, ce qui indique que le sexe a été entièrement intégré dans toutes les sorties du projet au minimum. <small>Note : Il faut donner une action de gestion ou une justification de gestion solide pour obtenir une note de « non »</small>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Oui (3)</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Non (1)</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Evidence</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px;">La dimension genre est prise en compte dans le prodoc comme l'illustre la formulation d'un projet Youth connect for women (16,3% du budget) déjà soumis au financement du TF Russie. Un gender marker 2 sera affecté au projet.</td> </tr> </table>	Oui (3)	Non (1)	Evidence		La dimension genre est prise en compte dans le prodoc comme l'illustre la formulation d'un projet Youth connect for women (16,3% du budget) déjà soumis au financement du TF Russie. Un gender marker 2 sera affecté au projet.			
Oui (3)	Non (1)								
Evidence									
La dimension genre est prise en compte dans le prodoc comme l'illustre la formulation d'un projet Youth connect for women (16,3% du budget) déjà soumis au financement du TF Russie. Un gender marker 2 sera affecté au projet.									

DURABILITÉ ET APPROPRIATION NATIONALE

20. Des partenaires nationaux/régionaux/mondiaux ont-ils dirigé ou participé de façon proactive à la conception du projet ? <ul style="list-style-type: none"> • 3 : Les partenaires nationaux (ou partenaires régionaux/mondiaux pour des projets régionaux et mondiaux) sont pleinement propriétaires du projet et ont dirigé le processus de développement du projet conjointement avec le PNUD. • 2 : Le projet a été développé par le PNUD en étroite consultation avec des partenaires nationaux/régionaux/mondiaux. • 1 : Le projet a été développé par le PNUD avec un engagement limité ou nul avec les partenaires nationaux. 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">3</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Evidence</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px;">Le projet est une propriété du Ministère de la jeunesse qui va introduire une demande d'adhésion à l'initiative YC Africa. Le hub digital est géré par la DNEJ avec le concours de l'APIP et de l'AGUIPE et il en de même pour quelques activités qui relèvent de leurs compétences. Les rôles et responsabilités ont été définis avant la rédaction du projet.</td> </tr> </table>	3	2	1		Evidence		Le projet est une propriété du Ministère de la jeunesse qui va introduire une demande d'adhésion à l'initiative YC Africa. Le hub digital est géré par la DNEJ avec le concours de l'APIP et de l'AGUIPE et il en de même pour quelques activités qui relèvent de leurs compétences. Les rôles et responsabilités ont été définis avant la rédaction du projet.	
3	2								
1									
Evidence									
Le projet est une propriété du Ministère de la jeunesse qui va introduire une demande d'adhésion à l'initiative YC Africa. Le hub digital est géré par la DNEJ avec le concours de l'APIP et de l'AGUIPE et il en de même pour quelques activités qui relèvent de leurs compétences. Les rôles et responsabilités ont été définis avant la rédaction du projet.									
21. Les institutions et les systèmes clés sont-ils identifiés et existe-t-il une stratégie pour renforcer les capacités spécifiques/complètes en fonction des évaluations de la capacité effectuées ? <ul style="list-style-type: none"> • 3 : Le projet a une stratégie de renforcement des capacités spécifiques des institutions nationales et/ou des acteurs sur la base d'une évaluation complète de la capacité. Cette stratégie comprend une approche visant à surveiller régulièrement les capacités nationales à l'aide d'indicateurs clairs et de méthodes rigoureuses de collecte de données, et à ajuster la stratégie pour renforcer les capacités nationales en conséquence. • 2 : Une évaluation de la capacité a été effectuée. Il est prévu d'élaborer une stratégie visant à renforcer les capacités spécifiques des institutions nationales et/ou des acteurs sur la base des résultats de l'évaluation des capacités. • 1 : Aucune évaluation des capacités n'a été effectuée. 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">3</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Evidence</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px;">Des activités sont prévues dans le prodoc pour renforcer des capacités institutionnelle, technique et opérationnelle de la partie nationale à l'image du projet de renforcement du système d'information du marché de travail (SIMT) à travers l'ONJ, l'APIP, l'AGUIPE et l'INS déjà élaboré et disponible pour soumission au financement.</td> </tr> </table>	3	2	1		Evidence		Des activités sont prévues dans le prodoc pour renforcer des capacités institutionnelle, technique et opérationnelle de la partie nationale à l'image du projet de renforcement du système d'information du marché de travail (SIMT) à travers l'ONJ, l'APIP, l'AGUIPE et l'INS déjà élaboré et disponible pour soumission au financement.	
3	2								
1									
Evidence									
Des activités sont prévues dans le prodoc pour renforcer des capacités institutionnelle, technique et opérationnelle de la partie nationale à l'image du projet de renforcement du système d'information du marché de travail (SIMT) à travers l'ONJ, l'APIP, l'AGUIPE et l'INS déjà élaboré et disponible pour soumission au financement.									
22. Y a-t-il une stratégie claire intégrée au projet qui précise comment le projet utilisera les systèmes nationaux (c.-à-d. l'approvisionnement, le suivi, les évaluations, etc.) dans la mesure du possible ?	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Oui (3)</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Non (1)</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Evidence</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px;">L'Exécution Nationale(NIM) comme modalité de mise en œuvre du projet permettra d'utiliser le système national (Voir Modalités de Gouvernance et de gestion).</td> </tr> </table>	Oui (3)	Non (1)	Evidence		L'Exécution Nationale(NIM) comme modalité de mise en œuvre du projet permettra d'utiliser le système national (Voir Modalités de Gouvernance et de gestion).			
Oui (3)	Non (1)								
Evidence									
L'Exécution Nationale(NIM) comme modalité de mise en œuvre du projet permettra d'utiliser le système national (Voir Modalités de Gouvernance et de gestion).									

<p>23. Existe-t-il un arrangement de transition clair/plan d'élimination progressive élaboré avec les principaux intervenants afin de maintenir ou d'accroître les résultats (y compris la mobilisation des ressources et la stratégie de communication) ?</p>	<p>Oui (3)</p>	<p>Non (1)</p>
	<p>Evidence La modalité de mise en œuvre NIM, à travers la DNEJ, l'AGUIPE et l'APIP en particulier la gestion de la plateforme digitale du projet par les structures nationales est de tendance à favoriser l'appropriation par la partie nationale du projet, la durabilité des résultats et faciliter la phase de sortie du projet. Le contenu numérique (bases de données, produits multimédias spécifiques telles capsules vidéo, photos, formation) destiné à la cible est gratuit, illimité et facilement répandu et permet une appropriation rapide de la partie nationale.</p>	
<p>Synthèse Assurance Qualité/Commentaires Réunion du CLEP</p>		

Documents complémentaires

1. Résultats attendus du projet YouthConnekt for Women

COMPOSANTE / RÉSULTAT	Sortie	Activités
1 L'ENTREPRENEURARIAT FÉMININ EST PROMU CHEZ LES JEUNES	1.1 40 modèles féminins sont identifiés dans des secteurs clés et formés pour devenir mentors	1.1.1 conformément au MJEJ et au Ministre des affaires sociales et de la promotion des femmes et des enfants (MASPFE), identifier les modèles féminins dans les principales chaînes de valeur et secteurs des 8 régions administratives 1.1.2 organiser des réunions et des discussions pour valider leur volonté de devenir des modèles et de s'engager dans un programme de mentorat et de les former en tant que mentors
	1.2 L'entrepreneuriat féminin est encouragé chez les jeunes femmes	1.2.1 Avec l'aide d'un expert, identifier le savoir-faire de chaque modèle, leurs compétences en affaires et les leçons apprises de leur propre expérience 1.2.2 Développer des histoires de réussite et des témoignages qui seront disponibles en ligne (sur la plateforme YouthConnekt). Plusieurs outils numériques seront utilisés : capsules, courts documentaires, interviews... 1.2.3 Former des modèles dans la parole publique et l'expression orale afin qu'ils puissent transmettre leurs messages de façon convaincante. 1.2.4 Organiser des road shows universitaires : discussions avec les jeunes femmes dans les universités et séances d'estime de soi avec les modèles 1.2.5 Organiser un événement annuel sur l'entrepreneuriat féminin
2 600 JEUNES FEMMES BÉNÉFICIENT AVEC SUCCÈS DES 6 PILIERS DU PARCOURS D'INTÉGRATION	2.1 Des formations numériques sur mesure dans les domaines techniques et d'affaires sont développées et suivies par des femmes entrepreneurs sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Savoir-faire technique ○ Entreprise/ appel d'offres /marketing ○ Tutoriels de négociation /parler en public ○ L'estime de soi, éducation financière et le développement personnel 	2.1.1 Avec l'aide du MJEJ et du MASPFE, sélectionnez 600 jeunes femmes d'affaires qui sont prêtes à participer au programme de mentorat 2.1.2 Organiser une enquête pour identifier les principaux besoins et lacunes en termes de capacités pour ces femmes (cela servira de base pour le projet) 2.1.3 En collaboration avec des partenaires gouvernementaux, élaborer des outils d'apprentissage numérique qui répondront aux besoins des femmes entrepreneurs et leur fourniront l'équipement nécessaire et l'accès en ligne
	2.2. 600 femmes entrepreneurs sont formées sur l'utilisation d'Internet et des outils numériques pour identifier les marchés, communiquer / faire du marketing en ligne sur leurs produits, accéder à de nouveaux marchés, ...	2.2.1 Former et déployer des « agents numériques VNU » sur les utilisations pertinentes d'Internet, des smartphones et des tablettes : ils serviront de formateurs et de soutien 2.2.2 Former les femmes à l'utilisation d'outils numériques, d'applications, de navigation sur Internet, de réseaux sociaux
	2.3 Les femmes entrepreneures font partie d'un réseau et d'un programme de mentorat efficaces et utiles	2.3.1 Organiser des séances de formation régulières entre les mentors et leurs « suiveurs » entrepreneures 2.3.2 Organiser régulièrement des séances d'échange d'information commerciale et élaborer de nouveaux outils et connaissances sur les objectifs et les outils de réseautage et de mentorat
	2.4 Développer des outils de financement innovants pour les femmes entrepreneurs, y compris le financement participatif et les petites subventions	2.4.1 Dans les outils financiers développés dans la plateforme YouthConnekt, développer un outil de crowdfunding innovant pour l'entrepreneuriat féminin 2.4.2 Fournir au 600 mentors une petite subvention 2.4.3 Promouvoir l'accès à ces outils financiers pour les jeunes femmes

2. RESUME de la VERSION AMENDEE DU DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI (2020-2024)

La structure du document de politique est la suivante:

Partie I. Contexte et justification

1. Contexte socioéconomique
2. La situation de l'emploi en Guinée (données ENESIG 2019 à intégrer)
3. La situation de l'emploi des jeunes en Guinée (données ENESIG 2019 à intégrer)
4. Revue des programmes emploi et emploi jeunes (passés et présents)

Partie II. Vision, principes directeurs, objectifs de la PNE

1. La vision du gouvernement (emploi et emploi des jeunes)
2. Les principes directeurs (yc cohérence avec cadres stratégiques nationaux et internationaux)
3. Les objectifs et cibles

Partie III. Les orientations stratégiques de la Politique (partie modifiée entièrement)

OBJECTIF GLOBAL: Accroître les opportunités d'emplois décents et productifs, en particulier pour les jeunes

Axe 1 : Promotion de l'emploi décent et productif dans les politiques macroéconomiques, sectorielles et les stratégies régionales

Objectif principal: mettre l'emploi et en particulier l'emploi des jeunes au cœur des politiques macroéconomiques, sectorielles (Agriculture, Secteur minier, Artisanat-Tourisme, BTP, NTIC...) et des politiques de développement territorial, y compris les politiques d'investissements publics et de promotion du secteur privé

Objectifs spécifiques

OS 1. La centralité de l'emploi dans les politiques sectorielles et d'investissements publics et privés :

- ✓ L'emploi productif et décent (en particulier pour les jeunes et les femmes) est au cœur des programmes de développement agricole (Y compris ressources animales et halieutiques) ;
- ✓ L'emploi productif et décent (en particulier en faveur des jeunes et des femmes) est une composante essentielle des mesures en faveur du contenu local des investissements miniers et du développement local des zones minières ;
- ✓ L'emploi productif et décent (en particulier en faveur des jeunes et des femmes) est au centre des investissements publics et des partenariats public-privé ; accroissement du contenu en emploi des investissements publics et privés ; développement des infrastructures en appui à la production (agricole, manufacturière...), en privilégiant l'approche haute intensité de main-d'œuvre (HIMO).
- ✓ La gestion macro-économique et sectorielle du développement, s'appuie sur l'approche fonctionnelle de la chaîne de planification, programmation, budgétisation, suivi et évaluation (PPBSE) et des cibles emploi et emploi jeunes sont intégrées.
- ✓ Les appuis à l'investissement privé visent le renforcement institutionnel et organisationnel du secteur privé et appui aux organisations professionnelles ; et des mesures incitatives et d'accompagnement aux entreprises existantes ou nouvellement créées.

OS 2. Les mesures macroéconomiques sont centrées sur l'emploi : les mesures budgétaires en faveur des programmes emploi sont adoptées ; des politiques monétaires favorables au crédit des PME et ménages et à l'investissement privé ; politique de change favorable à une croissance pro-emploi ; mesures incitatives pour l'investissement privé et de la diaspora sont adoptées, etc.

OS 3. Les schémas de développement régional/ territorial intègrent des mesures en faveur de la création d'emploi et en particulier l'emploi des jeunes en tenant compte des spécificités régionales et en particulier par la promotion de chaînes de valeurs compétitives favorisant les ressources locales et l'emploi local.

Axe 2 : Développement des compétences et employabilité

Objectif principal: renforcer l'adéquation des compétences et l'employabilité de la main d'œuvre et en particulier chez les jeunes

OS 1. Renforcer l'adéquation entre l'offre de formation (technique, professionnelle, universitaire) **et les besoins de l'économie**, en particulier des secteurs porteurs (agricole, minier, etc.) : élaborer les programmes de formation en fonction du besoins des entreprises et sur des chaînes de valeur identifiées au niveau régional et local; renforcer les stages pratiques pendant la formation; développer des partenariats avec le secteur

privé; combler le déficit de compétences en entreprises par la technologie du PRODEN (programme de développement négocié), etc.

OS 2. Renforcer les compétences et l'employabilité des jeunes, en particulier en milieu rural

- ✓ Améliorer l'employabilité des jeunes diplômés (formations qualifiantes)
- ✓ Renforcer les compétences des jeunes peu ou non qualifiés et ceux opérant dans le secteur informel, et développer des systèmes de certification et reconnaissance des compétences.
- ✓ Renforcer les compétences de vie (yc éducation civique et citoyenne), les compétences transversales (leadership, management, etc.) et digitales, en ciblant les jeunes et les femmes
- ✓ Renforcer les systèmes de formation duale et l'apprentissage de qualité dans les métiers porteurs
- ✓ Renforcer les capacités productives et managériales des micro-entrepreneurs et travailleurs indépendants
- ✓ **Renforcer la professionnalisation des métiers ruraux**, la formation en faveur des groupements ruraux et des organisations de base, et du mouvement associatif et coopératif ;

OS 3. Mettre en place d'un système performant d'information sur l'emploi et la formation professionnelle (métiers), des mécanismes d'identification des besoins des entreprises (métiers) et de mécanismes de suivi des impacts post-formation ; incluant la recherche-développement et l'innovation technologique pour booster les compétences locales.

Ces objectifs doivent s'arrimer avec les stratégies de développement de la FPT et de l'enseignement supérieur des ministères en charge (pertinence et efficacité du système d'enseignement technique et de formation professionnelle, d'enseignement supérieur et de recherche, en adéquation avec les besoins de l'économie ; adoption de nouvelles approches pédagogiques en vue de l'émergence des métiers de qualité; implication des partenaires sociaux des secteurs productifs porteurs de croissance dans le développement des formations.

Axe 3. Développement des entreprises et formalisation des travailleurs indépendants

Objectif principal: favoriser le développement des entreprises et la formalisation des microentreprises et de l'auto-emploi en particulier chez les jeunes

OS 1. Programmes d'appui à l'entrepreneuriat, en particulier aux primo-entrepreneurs, aux femmes entrepreneurs, agripreneurs, et aussi aux entrepreneurs/investisseurs de la diaspora

OS 2. Acélérer l'inclusion financière (services financiers et bancaires est renforcé pour TPE- PME-coopératives- GIE, améliorer conditions d'accès au crédit pour les jeunes, femmes..)

OS 3. Faciliter l'accès des entreprises locales aux marchés et à la commande publique.

OS 4. Accélérer la formalisation des MiPME et des travailleurs indépendants (accompagnement et suivi, incitations fiscales et réglementaires, accès à une couverture légale et sociale, adoption d'un statut spécifique pour les travailleurs indépendants, organisation et professionnalisation, y compris en coopératives et entreprises sociales...);

Axe 4 : Mesures actives d'accompagnement et d'insertion dans l'emploi des groupes vulnérables

Objectif principal : favoriser l'insertion dans l'emploi des groupes vulnérables, en particulier parmi les jeunes, les femmes et les PVH

OS 1. Consolider et développer les dispositifs d'accompagnement et d'appui-conseil des jeunes (indépendants en particulier) et favoriser la promotion d'égalité des chances en ciblant les besoins spécifiques des femmes et groupes défavorisés ;

Le fonctionnement du marché du travail est amélioré et, les capacités des institutions chargées de l'intermédiation entre l'offre et la demande de travail et des dispositifs d'accompagnement et d'insertion sont renforcées, au niveau central et local.

OS 2. Déconcentrer et décentraliser les activités des services publics d'emploi en les dotant des moyens techniques et financiers nécessaires, en impliquant les collectivités locales et en collaborant avec d'autres structures (privées, sociales);

OS.3. Créer les opportunités d'avenir pour les jeunes (filles/ garçons) pour lutter contre les migrations irrégulières ; favoriser l'insertion des migrants de retour.

Axe 5 : Amélioration de la gouvernance du marché de l'emploi, renforcement du dialogue social et territorialisation de la PNE

Objectif principal : améliorer la gouvernance du marché de l'emploi, en particulier l'emploi des jeunes (en terme de coordination, régulation, dialogue social, et SIMT)

OS 1. Le cadre légal et réglementaire du marché du travail en faveur de l'emploi et l'emploi des jeunes est renforcé, en faveur de l'emploi décent; le cadre du dialogue social comme moyen de prévention des crises et de promotion de l'emploi décent est renforcé ; il assure en particulier un dialogue permanent entre l'Etat, les organisations patronales et les organisations de travailleurs, afin d'améliorer de façon significative, les conditions de travail dans les entreprises, dans le respect des normes nationales et internationales du travail;

OS 2. Un cadre de coordination pour le pilotage et le suivi/évaluation de la mise en œuvre de la Politique emploi et de son cadre programmatique est mis en place; des stratégies régionales et locales

d'emploi sont formulées et mises en oeuvre; les mécanismes de coordination des institutions en charge de l'emploi et l'emploi des jeunes sont renforcés (coordination interne et externe des interventions); la participation des jeunes dans les instances de décision et structures de coordination est renforcée; et les besoins des jeunes sont mieux pris en compte dans les programmes de développement local.

OS 3. Un Système efficace d'Information sur le Marché du Travail, au niveau central et local et entre services publics et privés, apte à produire des statistiques fiables, régulières et pertinentes sur l'emploi et l'emploi des jeunes est mis en place (bases de données centralisées, cartographie des interventions, suivi-évaluation...).

Partie III. Cadre institutionnel, mise en œuvre et financement de la PNE

- 1** Dispositif institutionnel et mécanismes de coordination
 - *Conseil National sur l'emploi et l'emploi des jeunes oeuvrant en tant que Comité de pilotage interministériel*
 - *Comité national de suivi (execution)*
 - *Commission thématiques*
 - *Comités régionaux de l'emploi*
- 2** Mise en oeuvre et gestion opérationnelle
- 3** Dispositif de suivi-évaluation
- 4** Mécanismes de financement
- 5** Renforcement des capacités